

AVENTIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 20 DÉCEMBRE 1994

B

Agenda Culturel Page B6
Culture Page B8
Économie Page B2
Les sports Page B4

ÉDUCATION

Les enfants n'allaient plus à l'école
ils y restaient
Chaque pays avait sa capitale
Sa Cité de l'Univers
appellation contrôlée
de néo-université
Sur le stade et en un temps record
Les études poursuivaient les enfants
Qui poursuivaient les études
Qui poursuivaient les enfants
Qui poursuivaient les études.
(Arbres, Jacques Prévert)

Frère Jacques

Mon petit Panthéon personnel comporte, bien sûr, quelques penseurs — notamment Bertrand Russell et Noam Chomsky — au contact desquels j'ai appris des choses que je crois toujours être importantes.

Mais y figurent aussi des artistes et en particulier des poètes, sans lesquels je suis certain que quelque chose d'absolument essentiel dans l'existence m'aurait échappé.

Parmi «mes» poètes, Jacques Prévert conservera toujours une place à part. Prévert qui écrivait ses poèmes de vive voix. Mais vous le connaissez sûrement aussi. La chanson *Les Feuilles mortes*, c'était lui. Le film *Les Enfants du Paradis*, c'était aussi lui. Et bien d'autres choses encore, inconnues ou méconnues, démons et merveilles qu'il dénichait infiniment. Prévert a peu parlé de l'école. En fait, il ne l'a même guère fréquentée. Ce *maestro* de la langue s'était contenté de terminer son cours primaire, avant de frayer avec les surréalistes, le temps d'inventer les cadavres exquis — l'expression est de lui.

Plutôt bon élève, il ne supportait pas la discipline et encore moins l'enseignement religieux qu'il subissait à l'école. Le poète sentait peut-être déjà que «la vraie vie» était ailleurs et que «dans chaque Église, il y a toujours quelque chose qui cloche».

Il conservera toujours une authentique tendresse pour les cancres, les recalés, les exclus, pour ceux «qui disent non avec la tête, non au professeur» mais «oui à ce qu'ils aiment, oui avec le cœur». Et un mépris affiché pour l'image traditionnelle du professeur: car «il n'y a pas de problème, il n'y a que des professeurs». Et d'ailleurs, la communication est-elle si facile entre professeur et élève quand ce dernier, entendant «parler de société sans classes, rêve d'un monde buissonnier?»

Le monde de la culture et des lettres était le sien, mais il ne supportait pas les poses, les poètes ou les écrivains qui jouent aux importants. «Il ne suffit pas d'avoir de Belles-Lettres pour écrire un vrai alphabet», disait-il. Et il refusait de se livrer au jeu trop souvent stérile de la théorisation: «La poésie, je ne sais pas ce que c'est. Je n'ai pas de carte de visite avec poète écrit dessus», affirmait-il. Si on insistait: «Mais vous écrivez pourtant des poèmes», M. Prévert — il concluait: «Merci de m'en informer, j'en tiendrai compte à l'avenir».

La poésie, à ses yeux, est simplement un des plus indispensables surnoms de la vie et elle «est partout comme Dieu n'est nulle part».

En pédagogie, ses sympathies allaient à un éducateur dont on ne parle plus guère aujourd'hui, bien que les systèmes d'éducation contemporains aient retenu certaines de ses idées: Francisco Ferrer, anarchiste et éducateur espagnol, fondateur de l'École moderne de Barcelone et qui mourut fusillé par l'État espagnol au début du siècle.

Qui sait quelles écoles auraient aujourd'hui la sympathie de Prévert, lui qui définissait l'éducation nationale en une formule peu conventionnelle: «Tout condamné à vivre aura la tête bourrée».

Il me fait souvent penser à Montaigne: même amour de l'étude et des livres, même passion pour la pureté de l'enfance, jointe au même dégoût pour les pédants et les phrases, les importants et les sots. «Il ne faut pas laisser les intellectuels jouer avec des allumettes», résume-t-il. Un des derniers textes de Prévert, écrit alors qu'il était gravement malade — à son médecin qui s'informait de son état, il répondit: «Même assis, je ne tiens pas debout» — est dédié aux enfants de la première école primaire à porter son nom. Il l'intitula malicieusement *La Ménagerie* et s'en prit gentiment aux «dompteurs des enfants sauvages». Mais il avait accepté que l'École porte son nom, lui qui refusait tous les prix qu'on lui proposait et déclarait n'être candidat qu'au prix Nobel en qualité de vulgarisateur de la poudre d'escampette. Des Écoles Jacques-Prévert? On aurait tort d'y voir une contradiction insurmontable.

Prévert s'est fait un peu éducateur à la fin de sa vie, allant dans les écoles et même dans les ciné-clubs, avec son frère Pierre, le cinéaste. Avant la projection de leurs films, il demandait: «Ne me parlez pas de la caméra, dans la discussion qui suivra. On n'en a pas mis dans le film!» Et il s'insurgeait gentiment quand un maître disait d'un élève qu'il ne faisait pas de progrès. «Pas où vous regardez», répondait-il.

Prévert n'a cessé d'être aux ordres de l'amour. Aux ordres de l'humour aussi. De l'humour, si absent aujourd'hui, malgré ou à cause de tous ces drôles. Prévert, m'a-t-on dit, ne riait presque jamais. Mais il souriait beaucoup. Probablement parce qu'il est vrai que si c'est le corps qui rit, c'est l'esprit qui sourit.

Et son mot d'ordre en éducation mériterait plus que jamais d'être repris: «Les enfants d'abord.» Les enfants, ceux dont le poète aimait à dire qu'ils ont tout... sauf ce qu'on leur enlève.

Normand Baillargeon est professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.

À l'aube du 21^e siècle

Nouvelle famille, autre éducation

Les parents restent les grands responsables des attitudes et des comportements qu'adoptent les enfants

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

On n'arrête pas le progrès, et on n'empêche pas les enfants de naître. Et il est révolu le temps où la survie de la ferme familiale était assurée par la fécondité, où la pérennité de l'économie familiale était assurée par les enfants. L'éclatement des familles et l'arrivée massive des mères sur le marché du travail ont transformé le noyau familial. Notre société développe de nouvelles valeurs qui s'intègrent peu à peu dans l'éducation des enfants.

Dans le monde occidental, l'heure est à la responsabilisation des parents, à la recherche de l'harmonie, à l'écoute de l'enfant et même à l'égalité dans les rapports des enfants avec les parents et les enseignants. Dès le plus jeune âge, on vise le renforcement de l'estime de soi.

Autant mettre les jeunes parents d'entrée de jeu au parfum de la vie moderne. Les jeunes enfants ont des besoins qui demandent à être comblés. Cela pourrait fournir les balises de la société de l'avenir. Et peut-être la reconnaissance de ces besoins aplanira-t-elle le virage sociétal qui s'amorce. Autrement, les ajustements pourraient s'avérer longs et s'accompagner de désenchantements douloureux.

«À l'aube du 21^e siècle, écrivent les auteurs de cet ouvrage, les parents restent les grands responsables des attitudes et des comportements qu'adoptent les enfants à l'égard des environnements physique et humain dans lesquels ils évoluent et se développent. Viennent ensuite la fratrie (frères et sœurs), et le groupe de pairs. Puis, c'est la famille élargie (les grands-parents, les oncles, les tantes, les cousins et les cousines), et les enseignants. Enfin, les héros et les héroïnes de la littérature, du cinéma et de la télévision, jouent également un rôle certain dans l'acquisition des attitudes et des conduites quotidiennes des enfants», estiment trois experts de la psychologie enfantine, Danielle Laporte, psychologue, Germaine Duclos, psychoéducatrice et orthopédagogue, et Jacques Ross, psychoéducatrice, psychothérapeute et andragogue, qui viennent de publier le deuxième tome d'une série de livres sur le thème: «des besoins et les défis des enfants de 6 à 12 ans».

Les enfants d'aujourd'hui vivent dans un univers totalement différent de celui que leurs parents ont pu expérimenter étant petits. Dans la définition des conditions de vie de la nouvelle famille et des nouveaux enfants, on réunit les attributs suivants selon les auteurs: «Les enfants qui sont âgés de 6 à 12 ans ont des mères qui sont issues du courant féministe.» Les pères, pour leur part, «cherchent leur identité positive d'homme, après avoir pris conscience, parfois de façon brutale, de leurs difficultés à exprimer leurs émotions et à vivre une véritable intimité».



PHOTO JACQUES GRENIER

Les conditions économiques dans lesquelles les enfants évoluent sont nettement meilleures qu'auparavant.



PHOTO ARCHIVES

Les enfants d'aujourd'hui vivent dans un univers totalement différent que celui de leurs parents jadis.

Les conditions économiques dans lesquelles les enfants évoluent sont nettement meilleures qu'avant, soulignent les trois spécialistes. Cependant, les unités familiales «sont nombreuses à connaître un état de grande insécurité économique qui les affecte énormément». De la situation économique, on tombe directement dans l'émotion. Plus que d'argent, c'est donc d'affection dont les «apprentis sorciers», comme les auteurs appellent les enfants de 6 à 12 ans, ont le plus besoin.

Le parent guide

Or, la société actuelle, nord-américaine et québécoise, école et famille réunies, entretient de plus en plus chez les enfants le culte de la performance. Conséquence de cette attitude: l'annulation du droit fondamental à l'erreur qui permettrait pourtant les ajustements de la part de l'enfant et favoriserait l'émergence d'une pensée et d'une action plus souples et plus mobiles.

Ainsi, l'approche basée strictement sur la punition et la récompense est écartée d'emblée par les trois auteurs. Plutôt qu'un parent autoritaire et manipulateur, on valorise un parent guide qui appuiera l'enfant dans ses découvertes.

«Ils sont nombreux, soutiennent les trois spécialistes, les parents et les enseignants qui semblent vouloir revenir à une forme de discipline qui consiste à contraindre, à corriger, à réprimander, à blâmer, à punir, ou simplement, à soumettre. Or, différentes recherches récentes révèlent, une fois de plus, que la mise en place d'une discipline basée essentiellement sur la punition rend les enfants plus agressifs et plus violents. En fait, ceux qui manifestent le plus de comportements agressifs à l'égard de leurs pairs et des adultes qui les entourent sont ceux qui sont les plus punis».

L'analyse par stade du développement des enfants qu'effectuent les auteurs, démontre bien à quel point la société actuelle se démarque de celles des générations passées. «Si les adultes veulent vraiment exercer une relation d'influence sur leurs enfants, ils doivent accepter de renoncer à ces attitudes qui sont basées soit sur la coercition et la contrainte, soit sur le marchandage et le laisser-faire».

Cette attention portée sur les résultats plutôt que sur les processus commence dès l'âge de cinq ans. En fait, dès son entrée à la «vraie» école, soit vers l'âge de six ans, l'enfant vit une transformation totale de son environnement. D'abord, il double subitement le nombre d'heures passées à l'école. Ensuite, son espace est beaucoup plus limité, comparativement à celui mis à sa disposition à la maternelle. Il apprend à maîtriser sa propension motrice.

Une souplesse teintée de responsabilisation devrait faire partie de l'apprentissage quotidien de la vie. Dans la famille, on considère, par exemple que les réunions familiales sont bénéfiques au développement de l'enfant. Chacun devrait y avoir l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses besoins.

Ces rencontres, disent les auteurs, «favorisent une plus grande démocratie dans les relations entre parents et enfants et permettent à chaque membre de la communauté d'être engagé davantage dans le processus décisionnel».

En général, les «nouveaux» jeunes, comme on pourrait les appeler, ont tendance à être hyperactifs et à avoir davantage de problèmes de concentration. Beaucoup de téléviseurs et de jeux vidéo sont en effet devenus, avec l'usage, «des services de gardiennage peu encombrants», souligne-t-on dans le livre. Aussi, les nouveaux enfants doivent apprendre à recevoir l'attention plutôt qu'à la rechercher constamment. Pour ce faire, il existe des moyens que cernent les auteurs qui permettent aux parents d'ouvrir un dialogue et d'entretenir une relation avec leur enfant.

Aussi, elle semble finie, l'image du père distant dont l'autorité fait force de loi et de coercition. «Tout cela s'effondre comme un édifice vermoulu, tout cela est emporté par une irrésistible vague de changements culturels», disent les trois psychologues. Les auteurs mentionnent «une nouvelle ère qui s'ouvre pour les pères». Avec la libéralisation de la femme, celui-ci a désormais le champ libre pour «vivre une présence affective auprès de ses enfants». Et pour choisir de s'engager personnellement, au jour le jour, avec des êtres qui sont les plus importants pour soi.

CONCOURS JEUNES JOURNALISTES

DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ

Ces trois nouveaux concours de rédaction s'adressent aux:

- ☒ élèves des quatrième et cinquième années du secondaire;
- ☒ collégiennes et collégiens;
- ☒ étudiantes et étudiants universitaires.

Il s'agit de soumettre un texte d'opinion sur un sujet lié aux champs d'intérêt des jeunes.

- AU SECONDAIRE, le texte doit avoir environ 500 mots.
- AU COLLÉGIAL, le texte doit avoir environ 750 mots.
- À L'UNIVERSITÉ, les textes soumis doivent avoir été publiés et contenir environ 1 000 mots.

Des prix formidables!

- Neuf bourses offertes par DicoRobert: 3 bourses de 500 \$, 3 bourses de 300 \$, 3 bourses de 200 \$, et autant de dictionnaires Robert 1;
- le trophée Mérite du français en éducation Jeunes Journalistes;
- la publication des textes gagnants dans *Le Devoir*;
- un stage dans un journal ou dans une station de radio ou de télévision.

DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue
LE MAGAZINE

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant rédigé à cet effet. Il a été envoyé dans toutes les écoles secondaires, à tous les journaux d'élèves ou d'étudiants et dans tous les services d'élèves ou d'étudiants des établissements d'enseignement. Vous pouvez également écrire ou téléphoner au: **Ministère de l'Éducation**, 1035, De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5. Téléphone: (418) 643-7095. Télécopieur: (418) 528-2080.

Date de tombée des textes: le 20 janvier 1995.

LE DEVOIR
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

CONSEIL PÉDAGOGIQUE
INTERDISCIPLINAIRE
DU QUÉBEC
Québec

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↑
+17,77	+18,72	-16,49	-0,14	+0,60
2028,99	4136,75	3790,70	71,71	379,20

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

L'achat de Maclean Hunter est approuvé

Rogers devra toutefois vendre ses intérêts dans CTV et dans deux stations de télévision

Hull (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a autorisé hier la plus importante transaction dans l'histoire des communications canadiennes en approuvant l'acquisition de Maclean Hunter par Rogers Communications de Toronto, moyennant certaines conditions.

Selon le président du CRTC, Keith Spicer, cette transaction de 3,1 milliards \$ aura «des répercussions généralement favorables pour les abonnés du câble et pour le système canadien de radiodiffusion dans son ensemble», a-t-il indiqué par voie de communiqué de presse.

L'empire de Rogers sera vaste: il desservira près du tiers des foyers abonnés au câble au Canada anglais. En se portant acquéreur de Maclean Hunter, Rogers ajoute plus de deux douzaines de câblodistributeurs à son réseau et devient propriétaire de la chaîne de journaux Sun, du quotidien Financial Post, de la revue Maclean's ainsi que des revues québécoises L'Actualité et Châtelaine.

Le CRTC a aussi autorisé au réseau de câblodistribution de Rogers et à Shaw Cablesystems de la Colombie-Britannique d'échanger des réseaux en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Par contre, le Conseil a ordonné à Rogers de se départir de ses intérêts dans CFCN-TV de Calgary et dans CFCN-TV-5 de Lethbridge, en Alberta, et de vendre ses actions (14,3 %) dans le réseau CTV.

De plus, Rogers devra s'engager à établir «une nette démarcation entre les voix éditoriales» des journaux de la chaîne Sun et des stations de radio et de télévision locales à Toronto, Ottawa et Calgary, a fait savoir cet organisme de réglementation. «Il s'agit d'un grand jour pour notre entreprise», a lancé le PDG de Rogers, Ted Rogers, au cours d'une conférence de presse à Toronto.

Promettant de «renforcer l'expression et le contenu canadiens», M. Rogers a souligné que cette fusion solidifiera sa compagnie pour affronter les entreprises de câblodistribution américaines qui doivent envahir les ondes canadiennes d'ici le tournant du siècle.

Par contre, M. Rogers s'est dit «déçu» de ne pas pouvoir acheter la station de télévision CFCN de Calgary, un poste affilié au réseau CTV.

Pour sa part, le vice-président aux Finances, Graham W. Savage, a fait savoir que cette acquisition n'entraînera aucune perte d'emploi. Par contre, dans l'immédiat, elle permettra d'alléger la dette de la compagnie, qui passerait de 6,8 milliards \$ à 4 milliards \$ en 1995.

Pour ce qui est du président de Maclean Hunter, Ron Osborne, son rôle n'a pas été précisé mais on souhaite le garder à l'emploi de Rogers.

Sitôt annoncée, cette décision a été dénoncée verbalement par les Amis de la radiodiffusion canadienne, un groupe de pression voué à la promotion

d'une télévision de qualité. Selon un porte-parole, Ian Morrison, cette décision ne surprend pas, d'autant plus qu'elle a échappé au regard scrutateur de tous les partis à la Chambre des communes et à celui d'un CRTC trop conciliant.

Le Conseil a montré une fois de plus qu'il n'était pas prêt «à dévier de sa vieille habitude d'approuver les prises de contrôle dans l'industrie du câble au Canada», a critiqué M. Morrison au cours d'une conférence de presse à Ottawa. Selon lui, en ne contraignant pas Rogers à réduire ses tarifs du câble, le CRTC a en effet donné le feu vert à cette société torontoise de les augmenter.

Cet organisme, qui aurait préféré que le CRTC ne donne pas suite au projet de fusion, entend demander au premier ministre Jean Chrétien d'intervenir pour forcer le CRTC à refaire ses devoirs. Or, cet organisme a justifié sa décision hier en disant que Rogers pourra «s'imposer comme un chef de file de l'industrie», grâce à ses intérêts diversifiés dans les journaux, les revues et la câblodistribution.

Selon le CRTC, cette acquisition monstre accroîtra les investissements dans le domaine de l'innovation technologique, ce qui se traduira, à son avis, par des «services à prix concurrentiels».

Le CRTC a cependant rappelé à Rogers ses engagements de ne pas refiler aux consommateurs le prix de la modernisation du système de câblodistribution qu'elle acquiert de Maclean Hunter et de Shaw.

La double direction de la Caisse de dépôt sera abolie

En vertu du projet de loi déposé hier, le poste de Guy Savard disparaîtrait

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le poste de Guy Savard à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec sera aboli, tel que prévu. Avec le projet de loi visant à éliminer la direction bicéphale de l'institution, déposé à l'Assemblée nationale hier par le ministre des Finances Jean Campeau, l'avenir de M. Savard au sein de l'institution est désormais soumis au bon vouloir et au libre arbitre de son conseil d'administration.

Le projet de Loi 52 pointe directement en direction de M. Savard. Il stipule que «la Caisse de dépôt et placement du Québec peut retenir les services du titulaire du poste de président et chef de l'exploitation (Guy Savard) dont le mandat expire (en date de l'entrée en vigueur de la loi) à titre de membre de son personnel. Dans le cas contraire, elle lui verse l'indemnité de départ prévue à ses conditions d'emploi.» Le projet de loi ajoute que «le président du conseil d'administration et chef de la direction (Jean-Claude Delorme) devient directeur général de la Caisse et demeure en fonction jusqu'à l'expiration du mandat (...)».

Tenant promesse, le gouvernement du Québec veut ainsi remplacer la Caisse de dépôt sous une direction unique. Le poste de président du conseil et chef de la direction, et celui de président et chef de l'exploitation, ne feront plus qu'un, ces fonctions étant regroupées sous le vocable de directeur général. Seul ce directeur général bénéficiera de la protection de l'Assemblée nationale et ne pourra être destitué sans son assentiment. Le projet de loi prévoit également que ce directeur général occupe, d'office, le poste de président du conseil d'administration.

Ces modifications au sein de la haute direction de la Caisse impliquent un certain remaniement au sein de son conseil d'administration. Dès que la loi sera promulguée, le nombre d'administrateurs siégeant

au CA passera de 11 à 9, auxquels viennent se greffer trois membres ne disposant pas de droit de vote.

Poussé vers la sortie, il reste malgré tout six ans à courir au contrat de M. Savard. Avec un salaire annuel de 250 000 \$, c'est une allocation de départ de 1,5 million \$ qui pourrait être versée au président déchu. Sans compter les indemnités éventuelles susceptibles d'être remises, le cas échéant, au personnel immédiat, dont le contrat de travail est lié au poste de M. Savard. Se retrouvant sans fonction définie, rétrogradé de la haute direction et perdant la protection de l'Assemblée nationale, toutes les conditions s'en trouveraient réunies pour constituer, selon l'avis d'experts, une rupture de contrat, ce qui permettrait à M. Savard d'exiger le respect des clauses et conditions de son contrat original.

M. Savard n'a pas répondu aux appels du Devoir l'invitant à préciser ses intentions. Le contentieux du gouvernement a, pour sa part, étudié la question mais au ministère des Finances l'attachée de presse de M. Campeau, Linda Lévesque, s'est contentée de dire que «le mémoire est confidentiel».

M. Savard était assis sur un siège éjectable depuis l'élection du Parti québécois. Pris à partie lors de l'adoption, en décembre 1990, d'un projet de loi visant cette fois à scinder en deux la direction de la Caisse pour faciliter sa venue, M. Parizeau, alors chef de l'opposition, promettait qu'une fois le Parti québécois élu, il rétablirait la direction unique et inviterait ensuite le conseil d'administration à trouver une autre affectation à Guy Savard. M. Savard portait, alors, l'étiquette de «collecteur de fonds pour le Parti libéral du Québec». En tant que militant libéral, organisateur politique et pourvoyeur de fonds, il a également travaillé étroitement avec l'actuel ministre fédéral des Finances, Paul Martin, et «homologue», de Jean Campeau, ministre québécois des Finances et ancien dirigeant de la Caisse.

MIL-Davie: Ottawa accueille «cordialement» la dernière proposition québécoise

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement du Québec a formellement déposé vendredi dernier sa proposition au gouvernement fédéral pour la construction d'un nouveau traversier au chantier maritime MIL-Davie de Lauzon.

A cette occasion, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, a rencontré pour la première fois son homologue fédéral, John Manley. En conférence de presse hier à Montréal, le ministre Paillé a qualifié l'entretien de «très cordial», bien qu'il admet n'avoir senti aucun empressement de la part de son interlocuteur à parvenir à une entente.

«Il y a deux façons de procéder du côté fédéral. Dans le projet Hibernia, on décide très rapidement. Dans le dossier de la MIL-Davie, on décide très lentement», a-t-il noté. Le ministre Manley déclarait il y a quelque temps qu'il n'appartenait pas à son gouvernement de sauver le chantier maritime de Lauzon. Le ministre fédéral s'était aussi montré très sceptique quant à la viabilité du constructeur, jugeant ses méthodes de construction désuètes et non compétitives.

La proposition du gouvernement du Québec consiste à demander à Ottawa de financer sur une période de dix à douze ans le paiement des intérêts et du capital pour l'achat d'un nouveau traversier, qui assurerait la

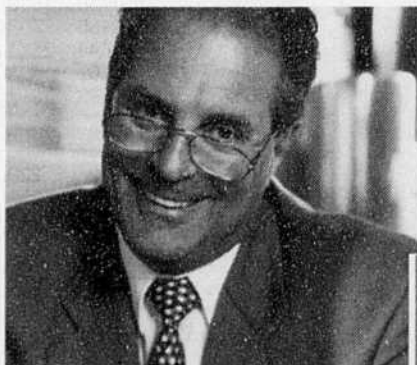
liaison entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard. Le traversier actuel, le Lucy Maud Montgomery, est désuet et doit être remplacé. Le gouvernement fédéral devrait ainsi déboursier annuellement une somme de 5 millions \$. Le ministre Paillé convient que cela équivaudrait à demander au fédéral une contribution totale de 50 millions \$, alors qu'Ottawa a déjà indiqué que sa participation se limiterait à 30 millions \$.

M. Paillé a expliqué l'écart par l'impact de l'inflation sur un paiement effectué sur une période de dix ans. Ces 30 millions \$ pourraient valoir 50 millions \$ après une décennie, en admettant un taux d'inflation relativement élevé. En retour de sa

proposition, Québec garantirait la valeur de rachat du bâtiment à l'expiration des paiements fédéraux. Le coût total de construction du nouveau traversier est estimé à 60 millions \$.

C'est le gouvernement fédéral qui est actuellement propriétaire du traversier. Toutefois, la Coopérative des transporteurs maritimes et aériens pourrait être appelée à prendre le relais du fédéral, en vertu de la proposition québécoise. Le ministre Paillé a réitéré la ferme intention de son gouvernement de sauver le chantier maritime de Lauzon. Il n'a pas fermé la porte à une solution de rechange consistant à commander au chantier un traversier pour une liaison entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Incontestablement le meilleur choix.



«Avec la Gestion privée Desjardins, j'ai la certitude qu'on s'occupe de mon argent dans mon plus grand intérêt.»

Jean-Claude Bouchard,
président, Les emballages transparents, Saint-Léonard.

LA GESTION
PRIVÉE
DESJARDINS

«J'ai toujours eu un horaire chargé. Le travail ne manque pas quand on a une entreprise. Mes affaires personnelles? J'ai de moins en moins le temps de m'en occuper.

Aussi, quand mon notaire m'a parlé de la Gestion privée Desjardins, ça m'a intéressé. Il m'a donc mis en contact avec un directeur de comptes et le jour même, on faisait le point sur mes besoins et mes objectifs, dans son bureau à la Fiducie Desjardins!

Je me suis senti en pleine confiance et je lui ai confié mes affaires personnelles. J'ai maintenant en main un programme financier parfaitement adapté à ma situation. J'ai

ainsi pu consolider mes actifs pour maximiser le rendement de mes placements et mieux préparer ma retraite. Avec la Gestion privée Desjardins, j'ai vraiment la certitude qu'on s'occupe de mon argent dans mon plus grand intérêt.»

Pour plus d'information, contactez la succursale de la **Fiducie Desjardins** la plus près de chez vous ou appelez le 286-3225 (région de Montréal seulement) ou le 1 800 361-2680.

Si vous avez un actif financier ou des revenus de 100 000 \$ et plus, vous profiterez pleinement des privilèges de la Gestion privée Desjardins.



Fiducie Desjardins



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3965	Hong Kong (dollar)	0,1857
Allemagne (mark)	0,8863	Indonésie (rupiah)	0,000642
Australie (dollar)	1,1207	Italie (lire)	0,000875
Barbade (dollar)	0,7086	Jamaïque (dollar)	0,0441
Belgique (franc)	0,044181	Japon (yen)	0,01392
Bermudes (dollar)	1,4102	Mexique (peso)	0,4321
Brésil (real)	1,6990	Pays-Bas (florin)	0,8139
Caribbes (dollar)	0,5246	Portugal (escudo)	0,00897
Chine (renminbi)	0,1704	Royaume-Uni (livre)	2,1761
Espagne (peseta)	0,01091	Russie (rouble)	0,000414
États-Unis (dollar)	1,3945	Singapour (dollar)	0,9618
Europe (ECU)	1,7073	Suisse (franc)	1,0726
France (franc)	0,2572	Taiwan (dollar)	0,0538
Grèce (drachme)	0,00611	Venezuela (bolivar)	0,00832

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

RW
RAYMOND WEIL
GENÈVE



B.I.J.O.U.T.E.R.I.E
LAURENTIAN
J.E.W.E.L.L.E.R.Y.

888, Ave. Champagne, Outremont (Québec) H2V 3R1
Tél.: 277-5561

ÉCONOMIE

Le ministre Paillé se félicite de la «reprise robuste» au Québec

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

L'économie québécoise aura profité d'une reprise «robuste» en 1994, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé. En conférence de presse hier à Montréal, M. Paillé a notamment fait remarquer que 69 200 nouveaux emplois avaient été créés en 1994 au Québec, dont la très grande majorité sont à temps plein.

L'analyse du ministre Paillé contraste avec le discours péquiste de la dernière campagne électorale. L'été dernier, le chef du PQ, Jacques Parizeau, avait déploré fréquemment la lenteur de la reprise économique au Québec, y voyant en partie le fruit de l'inaction gouvernementale libérale. Or hier, alors qu'il dressait un bilan de l'activité économique au Québec en 1994, le ministre Paillé n'avait que de bons mots pour l'état de santé de l'économie.

Outre l'emploi, M. Paillé a souligné que les exportations affichaient une très bonne performance. Pour les huit premiers mois de l'année, les exportations du Québec ont grimpé de 19,5 % par rapport à la même période l'an passé. À la fin du mois d'août, les livraisons québécoises à l'étranger atteignaient 26,1

milliards \$, dont 21,4 milliards \$ aux États-Unis (82,2 %). Les pays de la Communauté économique européenne font figure de deuxième plus important partenaire commercial du Québec (si on exclut le commerce interprovincial canadien) avec des exportations se chiffrant à 2,3 milliards \$, soit 8,9 % de l'ensemble des exportations québécoises à l'étranger.

Se référant au document publié par son ministère: *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1994*, le ministre Paillé s'est aussi réjoui de la vigueur du secteur manufacturier. Les exportations réalisées par les entreprises manufacturières se sont accrues de 27,3 % au cours des huit premiers mois de l'année par rapport à la même période en 1993. Quelque 90 % de toutes les exportations québécoises sont effectuées par le secteur manufacturier.

M. Paillé croit que ces chiffres témoignent que le Québec est maintenant «ouvert sur le monde». Quelque 50 % du PIB québécois dépend de ses exportations (à l'étranger et dans les autres provinces canadiennes), a-t-il rappelé.

Autre donnée encourageante: pour la première fois en quatre ans, les investissements en immobilisations dans le secteur manufacturier ont augmenté (au lieu de diminuer). En fait, pour la première

moitié de l'année, les investissements réalisés par les manufacturiers ont bondi, enregistrant une hausse de 25,8 % par rapport au même laps de temps en 1993. Au total, les entreprises manufacturières ont injecté 3,5 milliards \$ pour moderniser leurs installations durant les six premiers mois de l'année, comparativement à 2,8 milliards \$ en 1993.

«La compétitivité du secteur manufacturier s'est nettement améliorée», a opiné le ministre Paillé, estimant que les produits québécois sont de grande qualité et compétitifs à l'échelle internationale.

Daniel Paillé convient par ailleurs que le taux de chômage au Québec (qui oscille autour de 12 %) est encore élevé, mais il croit qu'il continuera à s'abaisser l'an prochain. Le gouvernement du Québec fait siennes les prédictions de certaines grandes institutions financières voulant qu'environ 65 000 nouveaux emplois seront créés en 1995 au Québec, à la faveur d'une hausse de plus 3 % du PIB.

De plus, les nouveaux programmes péquistes d'aide à l'économie, comme Démarrage de l'entreprise au Québec et bientôt celui qui permettra aux nouveaux propriétaires de déduire leurs intérêts hypothécaires, seront de nature à engendrer de nouveaux emplois supplémentaires, juge le ministre.

EN BREF

«SOLDE D'ENTREPÔT»
INTERURBAIN BELL

Bell Canada a lancé le Solde d'entrepôt. Avec cette promotion, qui s'étend du 23 décembre au 3 janvier, tous les soirs et toutes les nuits, les clients de l'interurbain Bell bénéficieront d'un rabais de 60 % sur tous leurs appels faits au Canada et aux États-Unis. «De plus, les week-ends et lundis de Noël et du jour de l'An, toute la journée et jusqu'à mardi 8 h, tous les appels interurbains faits au Québec et en Ontario sont aussi offerts à 60 % de rabais», peut-on lire dans le communiqué de Bell. Cette offre s'ajoute aux rabais normalement consentis par les plans d'économie InterMax et Avantage. Le jour de Noël, Bell prévoit acheminer quelque 2,5 millions d'appels interurbains et outre-mer, et tout autant le jour de l'An.

COMMANDE
POUR 30 AIRBUS

Singapore Airlines s'est engagée hier à commander jusqu'à 30 avions A340-300 à très long rayon d'action à la suite de la signature d'un contrat portant sur dix commandes fermes et 20 options. Évaluée à environ 5,4 milliards \$, la commande s'ajoute à la commande ferme existante de sept A340, ce qui fait de la compagnie aérienne le plus important acheteur indépendant pour le A340. Avec cette entente, les commandes fermes pour les A330/A340 totalisent 260 avions sur un engagement total de 400 avions pris par 36 clients. «Ce record de vente représente la plus importante part de marché dans le monde pour un avion de cette catégorie», selon Airbus.

VERS LA PRIVATISATION
DE LA SEITA

Paris (Reuter) — Le Parlement français a définitivement adopté hier le projet de loi relatif aux conditions de privatisation de la Seita (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), qui pourrait intervenir l'année prochaine. Le statut de la société, dont l'origine remonte à un décret impérial de décembre 1810, a connu plusieurs modifications, en 1926, en 1959 puis en 1972 et en 1976. La loi de juillet 1980 avait transformé la Seita en société anonyme afin de permettre éventuellement à des producteurs étrangers d'acquiescer des participations. Mais le gouvernement socialiste avait, par la loi du 13 juillet 1984, préservé le monopole

BMW CONSTRUIRA
DES MOTEURS POUR RR

Londres (Reuter) — Le constructeur allemand BMW construira des moteurs destinés aux voitures Rolls-Royce. Ainsi en ont décidé BMW et l'anglais Vickers Plc, propriétaire du constructeur des célèbres Rolls-Royce, dont les modèles actuels ont des moteurs conçus dans les années 1950. Le groupe Vickers a indiqué hier qu'il ne proposait pas pour le moment de prise de participation dans le capital de Rolls-Royce, mais que cela n'était pas exclu. Le d.g. de BMW, Bernd Pischetsrieder, a déclaré pour sa part que son groupe voulait s'impliquer davantage dans la production d'automobiles au Royaume-Uni, au-delà du contrôle qu'il exerce maintenant sur Rover.

AUTOMOBILE

Confort et performance à la carte en Lincoln

Modèle d'entrée à la gamme de luxe de Ford, la Continental était jusqu'à présent la parente pauvre de la famille. Surtout destinée à concurrencer des berlines d'origine européenne, son allure était discrète, mais moins que sa mécanique, composée d'un moteur V6 qui lui procurait des performances mièvres et un tempérament timoré.

Après dix ans de service, sa remplaçante prend la relève sous une apparence futuriste inspirée de celle du coupé Mark VIII révélé voici deux ans. Le style «maison» n'a fait appel à aucun consultant extérieur de renom et cela se voit au manque de caractère des lignes très conservatrices, qui combleront les clients-types dont l'âge moyen se situe entre 50 et 60 ans et qui sont majoritairement des hommes (88 %) dont les revenus annuels dépassent 125 000 dollars. L'adage qui conseille de ne pas se fier aux apparences s'applique parfaitement à la dernière Continental qui sous des dehors plutôt balourd cache un caractère rare tant au niveau des performances que de son comportement. Elle le doit à une batterie d'attributs technologiques sophistiqués dont la présence surprend sur une voiture qui coûtera environ 50 000 \$.

La Continental est une traction à moteur V8 «In-techno» à double arbre à cames en tête développant la bagatelle de 260 ch assisté par une transmission automatique à quatre vitesses. Sa coque en acier, très rigide, comporte un sous-châssis à l'avant, tan-

dis que le capot et les ailes avant sont en résine renforcée de fibres de verre. La suspension est indépendante aux quatre roues qui sont munies de freins à disque asservis par un système ABS et un antipatinage en série. Sa suspension et sa direction ont une assistance variable qui permet de les ajuster à différents modes de conduite. L'assiette de la Continental est contrôlée par huit capteurs au laser et un système d'ajustement interactif unique à ce jour dans l'industrie. Un dispositif simple permet de choisir entre une réponse de suspension et de direction douce, normale ou ferme afin de procurer un mode de conduite confortable, normal, c'est-à-dire automatique, ou sportif.

La mécanique est aussi douce et soyeuse que vigoureuse pour permettre d'accélérer de 0 à 100 km/h en moins de 8 secondes et de prendre des virages serrés avec brio grâce à un roulis minimum. Le tangage dû aux accélérations et aux freinages est contrôlé avec un maximum d'efficacité évitant même sur le mode doux de provoquer le mal de mer... La conduite de la dernière Continental rappelle beaucoup celle du coupé Mark VIII bien que leurs roues motrices soient opposées. Le rendement global de ce nouveau modèle a de quoi surprendre puisque sa consommation moyenne est inférieure à 14 litres aux 100 km pour un poids qui dépasse pourtant les 1800 kg.

La présentation intérieure est banale, mais l'ergonomie a été soignée car les commandes sont bien disposées et les cadrans, basés sur le principe de l'image virtuelle, offrent le meilleur compromis

entre la technique digitale et l'analogique. La qualité orthopédique des sièges comme celle du cuir qui les garnit est en progrès et offre un confort efficace et un coup d'œil flatteur. Un afficheur multimessages permet de mémoriser pour deux conducteurs différents le degré d'assistance de la direction, la fermeté de la suspension, la position du siège, celle des rétroviseurs intérieurs/extérieurs (ces derniers basculent vers le bas dès que l'on passe la marche arrière), l'éclairage du tableau de bord ainsi que leurs stations de radio favorites. Pour réduire la complexité du faisceau électrique et assurer la meilleure fiabilité possible des dispositifs électroniques, une technique multiplex permet d'acheminer simultanément plusieurs impulsions électriques différentes sur un même conducteur qui se comporte comme une autoroute où circulent les informations qui aboutissent au système de mémoire centrale. Le téléphone cellulaire livré en série est du type mains-libres et à commandes vocales assurant la meilleure sécurité d'emploi. Enfin la dernière Continental offre certains gadgets inhabituels qui ne manquent pas d'intérêt tel un casier de rangement coulissant et amovible permettant de disposer et de maintenir différents objets dans le coffre, un cordon destiné à retenir le capot lorsqu'on transporte un objet volumineux. Dans la cabine on dispose aussi d'un logement pour une paire de lunettes et d'un autre pour la télécommande d'ouverture de la porte de garage, tous deux situés dans le pavillon.

À défaut de déclencher la passion, la dernière Continental saura séduire par son confort ou ses performances exotiques issus d'un curieux amalgame de conformisme et de haute technologie.

Daniel
Héraud

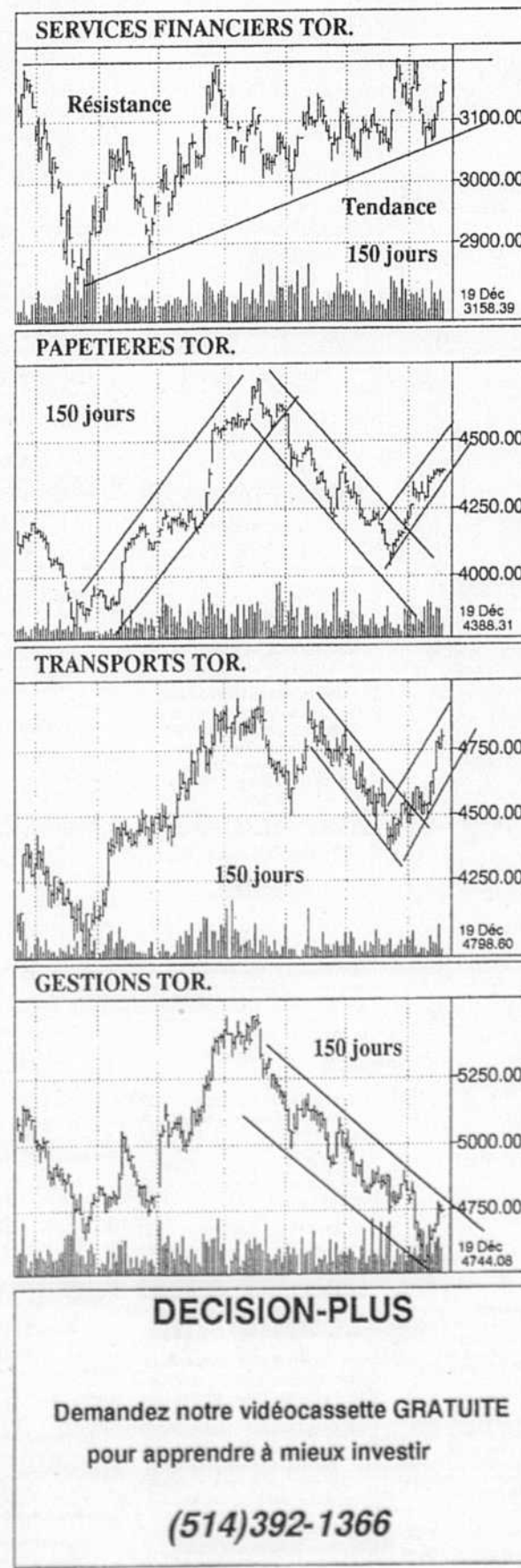
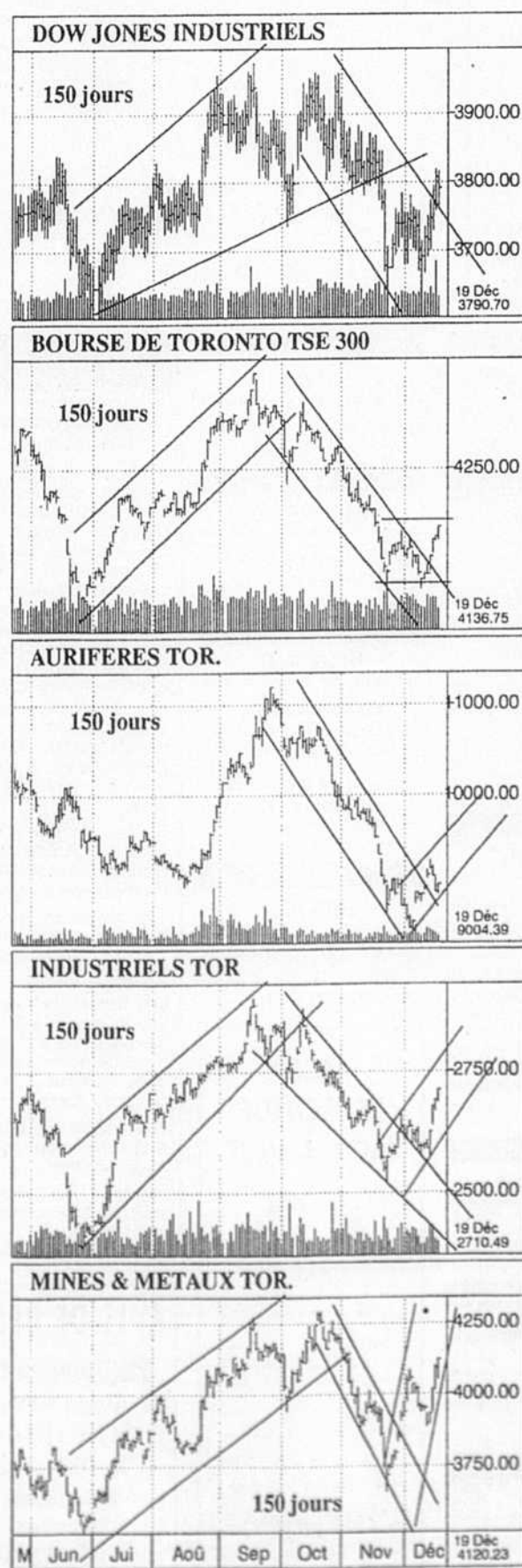
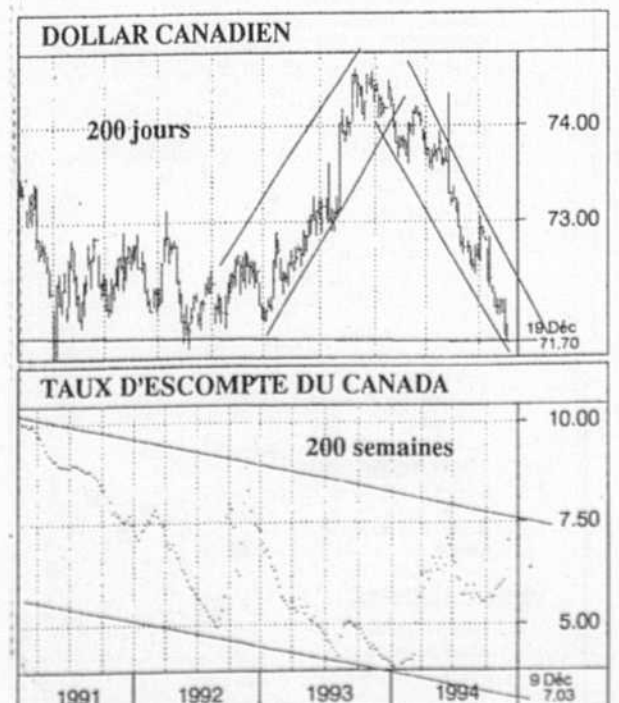
COUP D'ŒIL BOURSIER

Un mouvement positif qui manque de vigueur

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

En cette fin d'année, les prédictions des analystes affluent de toute part. La majorité d'entre eux prédisent une forte croissance économique pour 1995. C'est probablement ce qui a relancé la plupart des secteurs en hausse depuis quelques jours. Toutefois les volumes de transactions restent relativement faibles. Les chats échaudés craignent l'eau chaude. Techniquement, le marché effectue un revirement mais j'ai un sérieux doute sur la force de cet élan. Avec tout ce qui se passe, la prudence demeure de rigueur. Cela ne veut pas dire de rien faire mais il est préférable de mettre la pédale douce sur les nouvelles positions pour le moment. La tendance des taux d'intérêt est inversée vers le haut pendant que le dollar canadien continue en chute libre et menace un très important support qui provoquerait un nouveau bas de bien des années.

L'indice industriel américain végète un peu et manque de conviction. À Toronto, les responsables du revirement sont les industriels, les mines, les banques et les transports. Les forestières se calment sans être en difficulté pour le moment. Les aurifères se stabilisent dans leur première correction depuis le revirement de la semaine dernière. Remarquez quand même les faibles volumes dans la plupart des secteurs. On voit que les institutions ne sont pas très friandes d'acheter. Tous les autres secteurs ressemblent plus ou moins à la gestion. Ils ont tous réagi à la hausse dernièrement sans toutefois sortir de leur tendance baissière. Le mouvement manque encore de confirmation. Ce n'est plus le temps de tout vendre mais ce n'est pas plus le temps de trop garnir les portefeuilles.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	10468	2028.99	+17.77	0.9		
XCB:Bancaire	3688	2472.61	+23.29	1.0		
XCO:Hydrocarbures	1758	1530.70	-2.64	-0.2		
XCM:Mines et métaux	3155	2703.76	+23.66	0.9		
XCF:Produits forestiers	644	2514.24	+13.03	0.5		
XCI:Bien d'Équipement	2109	1893.29	+33.14	1.8		
XCU:Services publics	1892	1911.35	-	-		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	9002	220.27	+1.78	0.8		
TSE 100	*	252.72	+1.21	0.5		
TSE 200	*	242.45	+0.80	0.3		
TSE 300	22316	4136.75	+18.72	0.5		
Institutions financières	2706	3158.39	+27.57	0.9		
Mines et métaux	1122	4120.23	+27.88	0.7		
Pétrolières	4782	4148.17	-12.34	-0.3		
Industrielles	3779	2710.49	+21.08	0.8		
Aurifères	2244	9004.39	+81.06	0.9		
Pâtes et papiers	1160	4388.31	+6.69	0.2		
Consommation	687	6315.36	-22.98	-0.4		
Immobilisières	632	2018.06	+10.52	0.5		
Transport	558	4798.60	+32.77	0.7		
Pipelines	277	3812.22	+16.90	0.4		
Services publics	1432	3362.03	+16.62	0.5		
Communications	838	8025.11	+64.49	0.8		
Ventes au détail	1213	3438.25	-0.93	-0.0		
Sociétés de gestion	880	4744.08	-16.57	-0.3		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	16865	725.06	-5.71	-0.8		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	21846	3790.70	-16.49	-0.4		
20 Transports	3713	1409.85	-6.29	-0.4		
15 Services publics	5748	181.52	-0.72	-0.4		
65 Dow Jones Composé	31308	1254.16	-5.44	-0.4		
Composite NYSE	*	250.04	-0.50	-0.2		
Indice AMEX	*	396.04	-0.97	-0.2		
S&P 500	*	457.91	-0.89	-0.2		
NASDAQ	*	727.89	-1.18	-0.2		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
WESTAR GROUP LTD	4117	0.16	0.13	0.16	+0.03	23.1
BREAKWATER RES	2332	0.10	0.10	0.10	-	-
PWA CP	1930	0.43	0.41	0.41	-0.01	-2.4
PWA CP RED R WT	983	0.15	0.14	0.14	-	-
METHANEX CP R	804	12.88	12.50	12.50	-0.50	-3.8
ULSTER PETR LTD	714	4.55	4.45	4.50	-0.05	-1.1
BCE INC	655	44.63	44.00	44.63	+0.38	0.9
ROYAL BANK OF CDA	595	28.38	28.00	28.25	+0.13	0.5
BRAMALEA INC	532	1.37	1.28	1.33	-0.02	-1.5
ALCAN ALUM LTD	518	35.50	34.88	35.50	+0.25	0.7
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TOR BK	681	21.38	21.00	21.25	+0.38	1.8
IMPACT IMMEDIA CP	605	0.95	0.80	0.80	-0.15	-15.8
CDN IMPERIAL BK	315	34.25	33.88	34.13	+0.13	0.4
CDN PACIFIC LTD	307	21.00	20.88	20.88	-0.13	-0.6
ALCAN ALUM LTD	292	35.25	34.88	35.25	-0.25	-0.7
BOMBARDIER INC B	289	24.78	24.50	24.63	+0.13	0.5
SEAGRAM CO LTD	283	40.75	40.25	40.50	-0.25	-0.6
PROVIGO INC	236	5.25	5.00	5.13	-0.13	-2.6
THOMSON CP (THE)	223	16.50	16.38	16.50	-	-
ROYAL BANK OF CDA	206	28.38	28.00	28.13	-	-

(514)392-1366

LES SPORTS

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les lundis 26 décembre 1994 et 2 janvier 1995.

RÉSERVATION ET MATÉRIEL

Publication des 24 et 31 décembre :	jeudi 22 et 29 décembre 14h
Publication du 27 décembre :	vendredi 23 décembre 9h
Publication du 28 décembre :	vendredi 23 décembre 11h
Publication du 29 décembre :	vendredi 23 décembre 11h
Publication du 3 janvier :	vendredi 30 décembre 9h
Publication du 4 janvier :	vendredi 30 décembre 11h
Publication du 5 janvier :	vendredi 30 décembre 11h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-001378-942

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
BRIGITTE BELVAL
Partie demanderesse

ROGER ZAATAR
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ROGER ZAATAR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, (Québec), salle RC-31, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention du défendeur ROGER ZAATAR.
Lieu: Longueuil
Date: 16 décembre 1994
YVAN ALLY, G.A.
Date: 16 décembre 1994
MAHELENE STE-MARIE,
AVOCATE
8675, rue Océanie
Brossard, Québec
J4Y 2X2
Tél: 656-4246

COMPAGNIE DE FLOTAGE & D'ESTACADES DU LAC EXPANSE
AVIS est, par les présentes, donné que Compagnie de Flottage & D'Estacades du Lac Expansé, compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 15 décembre 1994.
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN
MONAST,
Société en nom collectif.

COMPAGNIE D'ESTACADES DE LA GATINEAU
AVIS est, par les présentes, donné que Compagnie D'Estacades de la Gatineau, compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies pour le flottage du bois (S.R.Q. 1888, titre XI, chapitre 3, division 9), ayant son siège social à Hull, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 15 décembre 1994.
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN
MONAST,
Société en nom collectif.

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par la présente donné que LIGNATHON FURNITURE INC., un corps politique d'homme incorporé selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaire au 5720, Rembrandt, #408, Montréal (Qc), a déposé une cession le 9 décembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 décembre 1994, à 9h30 a.m., au bureau du Syndic, 1 Westmount Square, 2e étage, Montréal (Qc). Appel & Cie Inc. 932-4115.

Montréal, le 15 décembre 1994.
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN
MONAST,
Société en nom collectif.

COMPAGNIE D'ESTACADES DE LA CASCAPIEDIA INC.

AVIS est, par les présentes, donné que Compagnie D'Estacades de la Cascapédia Inc., compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social à New Richmond, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 15 décembre 1994.
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN
MONAST,
Société en nom collectif.

COMPAGNIE D'AMÉLIORATIONS DU RAPIDE DES QUINZE

AVIS est, par les présentes, donné que Compagnie D'Améliorations du Rapide des Quinze, compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies pour le flottage du bois (S.R.Q. 1888, titre XI, chapitre 3, division 9), ayant son siège social à Hull, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 15 décembre 1994.
Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN
MONAST,
Société en nom collectif.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de :
CLAUDE BOURDON,
rentier, domicilié au 10510,
Laurentides, Montréal-
Nord Qc H1H 4V5

AVIS est par les présentes donné que CLAUDE BOURDON a déposé une cession le 9e jour de décembre 1994.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau du syndic, 434 rue Labelle, suite 200, en la Cité de Saint-Jérôme, dans la province de Québec, le 29e jour de décembre 1994 à 11:00 heures de l'avant midi.

Daté de Saint-Jérôme, ce 14e jour de décembre 1994.

MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC.,
Syndic
MICHEL VERDIER,
Responsable de l'actif

Bureau de :
MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC.
434 rue Labelle
Bureau 200
Saint-Jérôme
(Québec) J7Z 5L3
Tél. : (514) 438-3551

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

2530-3702 QUÉBEC INC.
Prenant avis que la compagnie/corporation 2530-3702 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
POINTE-CLAIRE, 16 décembre 1994.
STEPHEN JEFFERS,
Président.

Athlète féminine par excellence au Canada, selon la Presse Canadienne

Autre honneur pour Myriam

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

L'année 1994 aura marqué à jamais la vie de Myriam Bédard. Reine des Jeux olympiques de Lillehammer, où elle est devenue la première Canadienne à remporter deux médailles d'or lors des mêmes jeux, la biathlète de Loretteville a aussi épousé l'homme de sa vie, Jean Paquet. Et, pour couronner le tout, elle deviendra maman cette semaine.

Dans ce tourbillon d'heureux événements, Bédard a logiquement été proclamée l'athlète féminine par excellence au Canada par la Presse Canadienne-NTR. Elle succède à la skieuse Kate Pace comme lauréate du trophée Bobbie Rosenfeld.

«Ça fait toujours plaisir de recevoir des honneurs même si, présentement, je n'ai pas la tête ça. Je pense plutôt au bébé qui s'en vient», a révélé la championne, qui doit accoucher dans les prochains jours d'une fillette que le couple prénommera Maude.

«C'est d'autant plus plaisant que ce titre démontre que les gens de tout le Canada estiment que je suis en-

core la meilleure athlète. Avec deux médailles d'or, il aurait été difficile de ne pas gagner. Dans le passé, j'ai toutefois terminé quatrième ou sixième à ce scrutin et je suis très heureuse d'être première cette fois-ci.»

Bédard, qui aura 25 ans jeudi, s'est imposée facilement au scrutin mené auprès des directeurs des journaux sociétaires de la Presse Canadienne et des stations abonnées à l'agence NTR. Elle a obtenu 78 des 83 votes de première place pour un total de 243 points.

Nathalie Lambert, la patineuse de vitesse sur courte piste qui a remporté deux médailles d'argent à Lillehammer et qui a décroché son troisième championnat du monde, a terminé deuxième avec 70 points.

La golfeuse Dawn Coe-Jones, victorieuse à la classique Palm Beach à sa 11e saison sur le circuit de la LPGA, s'est classée troisième avec 41 points. La jeune skieuse Mélanie Turgeon a fini cinquième avec 23 points.

Au scrutin, trois points sont décernés pour un vote de première place, deux points pour le deuxième rang et un pour la troisième position.

Jeux olympiques d'hiver en l'an 2002

Québec franchit la première étape

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

À moins d'un revirement surprise, Québec sera du nombre des quatre finalistes de la course aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Le rapport de la commission d'évaluation du Comité international olympique, déposé hier à Lausanne, donne en effet un avis favorable aux candidatures de Québec, de Salt Lake City, d'Oestersund en Suède et de Sion-Vallais en Suisse, en vue du vote qui sera finalement effectué en juin prochain, à Budapest.

Le rapport de la commission d'évaluation doit encore être entériné par le CIO et la sélection du carré final sera donc rendue officielle le 24 janvier prochain. Les chances d'une dérogation à l'avis de la commission sont à toutes fins pratiques nulles.

Selon les informations obtenues

par *Le Devoir*, les quatre finalistes se distinguent en particulier grâce à leur plan financier. Salt Lake City, Oestersund et Québec obtiennent la mention «excellent» à ce chapitre, tandis que le plan de Sion est qualifié de «satisfaisant». Les sept autres villes évaluées n'atteignent pas le plancher suffisant pour se qualifier plus loin.

Selon le *Nouveau Quotidien* de Lausanne, en Suisse, Salt Lake City apparaît comme ayant pris une forte longueur d'avance sur ses rivaux, tandis qu'Oestersund prendrait une surprenante deuxième place dans l'évaluation de la Commission. Québec reçoit toutefois un coup de pouce des évaluateurs, qui minimisent exceptionnellement les critiques faites à cette candidature: «La commission donne des remèdes possibles aux problèmes de Québec 2002, ce qu'elle ne fait pour aucune autre ville, explique Jean-François Fournier, directeur de la section

sportive du *Nouveau Quotidien*.

«On parle de l'indépendance en disant que le gouvernement du Québec accepte toutefois d'assumer les responsabilités financières du fédéral advenant la séparation, alors qu'aucun commentaire du genre n'est fait pour les problèmes environnementaux de Salt Lake City ou pour la logistique à Sion.»

Selon M. Fournier, le CIO chercherait peut-être ainsi à assurer un véritable face à face de deux villes nord-américaines contre deux européennes, de façon à ce que les votes des membres du Comité se divisent plus également à Budapest.

Chez Québec 2002, on n'émait toutefois aucun commentaire officiel en attendant la réception du rapport de la commission, attendu au cours de la journée d'aujourd'hui. Les réactions du comité de candidature devraient être communiquées publiquement lors d'une conférence de presse prévue pour mercredi.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Samedi, 17 décembre
Detroit 41 Minnesota 19
San Francisco 42 Denver 19
Dimanche, 18 décembre
Chicago 27 Rams de LA 13
Nouvelle-Angleterre 41 Buffalo 17
San Diego 21 Jets de NY 6
Tampa Bay 17 Washington 14
Green Bay 21 Atlanta 17
Indianapolis 10 Miami 6
Kansas City 31 Houston 9
Arizona 28 Cincinnati 7
Pittsburgh 17 Cleveland 13
Giants de NY 16 Philadelphia 13
Raiders de LA 17 Seattle 16

Hier

Dallas en Nouvelle-Orléans
Samedi
Arizona à Atlanta
Buffalo à Indianapolis
Dallas à Giants de NY
Green Bay à Tampa Bay
Nouvelle-Angleterre à Chicago
Philadelphia à Cincinnati
Seattle à Cleveland
Kansas City à Raiders de LA
Nouvelle-Orléans à Denver
Jets de NY à Houston
Pittsburgh à San Diego
Washington à Rams de LA
Dimanche, 25 décembre
Detroit à Miami
Lundi, 26 décembre
San Francisco au Minnesota
(Fin de la saison régulière)

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est	g	d	n	pp	pc	mo.
y-Miami	9	6	0	362	307	600
N.-Angleterre	9	6	0	338	309	600
Buffalo	7	8	0	331	346	467
Indianapolis	7	8	0	297	311	467
Jets de NY	6	9	0	254	296	400

Section Centrale	g	d	n	pp	pc	mo.
y-Pittsburgh	12	3	0	282	197	800
y-Cleveland	10	5	0	305	195	700
Cincinnati	2	13	0	243	376	133
Houston	1	14	0	202	342	067

Section Ouest	g	d	n	pp	pc	mo.
x-San Diego	10	5	0	344	272	667
Raiders de LA	9	6	0	294	308	600
Kansas City	8	7	0	300	289	533
Denver	7	8	0	319	366	467
Seattle	6	9	0	278	288	400

Conférence nationale

Section Est	g	d	n	pp	pc	mo.
x-Dallas	11	3	0	380	217	786
Giants de NY	8	7	0	264	295	533
Arizona	8	7	0	229	257	533
Philadelphia	7	8	0	278	275	467
Washington	2	13	0	296	391	133

Section Centrale	g	d	n	pp	pc	mo.
Minnesota	9	6	0	335	300	600
Detroit	9	6	0	337	315	600
Chicago	9	6	0	268	294	600
Green Bay	8	7	0	348	268	533
Tampa Bay	6	9	0	232	317	400

Section Ouest	g	d	n	pp	pc	mo.
x-San Francisco	13	2	0	491	275	867
Nouvelle-Orléans	6	8	0	302	355	429
Atlanta	6	9	0	307	379	400
Rams de LA	4	11	0	265	341	267

x — champions de section. y — assurés d'être des séries.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX ST-LAMBERT, maison victorienne, 9 pièces, cachet unique, aménagement paysager remarquable. Pas d'agent. 466-4175.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ILE DES SOEURS, sans agent, 3 c.c., 2 s.b., 5 électro., garage, grande terrasse, vue sur fleuve, soleil s.o., piscine, tennis, sauna, 150,000\$. Jean-Guy Douville: 768-3209 (rés.), 873-4410 (bur.)

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Superbe condo - vue panoramique
- très ensoleillé - dernier étage
- 3 ch. chacune avec s.bains
3 toilettes séparées s.-sol
2148 p.c. + 288 p.c. terrasse
943-3846

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 4 1/2, éclairé, dans imm. tranquille. Jour: 737-7484. Soir: 344-0026

CENTRE-VILLE, appartement entièrement meublé, 2 c.c., très ensoleillé. Idéal pour personne en transition. 288-9454.

MÉTRO FABRE, bas de duplex 5 1/2, tranquille, cour clôturée. 1er janvier. 4155. 634-0282

OUTREMOULT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffage, poêle, go. 849-7051

OUTREMOULT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873

ROSEMONT près parc Molson, 5 1/2, r.d.c., duplex, boiseries, vitraux, cour, stat., 7005. 596-1021

164
CONDOMINIUMS À LOUER

PRES HOPITAL Maisonneuve-Rosemont, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bain, 2 toilettes, micro-ondes encastré, grande terrasse, micro-ondes encastré, possibilité de cuisiner et réfrigérateur, sauna, piscine ext. tout confort. Libre immédiatement. 11095/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336, soir: 388-2704.

ST-DONAT, bord de l'eau, tranquille, 3 c.c., foyer, toutes commodités, maison. Poss. d'achat. 354-5334

164

CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX PORT QUÉBEC, 30 min. ski, 23-12 au 7-1, 8 1/2, 2 s.bains, foyer, ensoleillé, 9505, (418) 692-2725 (soir).

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

DEERFIELD BEACH - BOCA RATON
Maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s.b., domaine privé avec piscine, golf, tennis, 7 min. océan, 2,500\$/m. 279-0665

ST-MARTIN, vue panoramique, villa luxueuse, 4 c.c., piscine privée. À partir de 4,000\$/S/m. 592-5800

VILLENNES, 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appartement 2 c.c., meublé. 932-1630

176

CHALET À LOUER

MAISON MOBILE 3 chambres. Fêtes et/ou saison. 1 km de Mont Sutton. 486-0684 (soir).

MONT ORFORD, Lac Stukely, 3 c.c., 2 foyers, 2 s. de b., tout équipé, grande luminosité, 700\$/mois + chauff. Saison. Mtl: 739-9142. Eastman: (514) 297-3004.

STE-AGATHE NORD
Petit lac long, 3 c.c., meublé, sur lac. Saison, année. Jour: 731-7121, soir: 731-2821, (819) 326-6188

190

GARAGES À LOUER

WEST ISLAND, garage chauffé, endroit sécuritaire, 60,00\$/mois-volture. Rod Rig. 697-8033

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 665-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

540

SANTÉ

MASSAGE de détente suédois ou californien. 528-8447 (expérience).

542

MASSOTHÉRAPIE

VIVEZ une expérience d'une grande sensualité et le plaisir d'un réel abandon. Massage holistique. Océane: 990-2801.

575

DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
JEAN-PIERRE, 598-1761

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695

AUTOMOBILES

RENAULT Dauphine, 1964, originale, automatique, 14,000 milles seulement. Bijou. 47505. Martin: 387-2147.

AIDER

LE MONDE

MOT À MOT

CODE

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

FORUM SUR LA VIOLENCE

Brazzaville (Reuter) — Le président rwandais, Pasteur Bizimungu, et son homologue burundais, Sylvestre Ntibantunganya, ont rejoint hier quatre autres chefs d'Etat d'Afrique centrale réunis pour discuter des massacres ethniques et trouver le moyen d'éviter leur répétition. Le Congo accueille le Forum pour la culture de la paix, qui se penchera pendant cinq jours sur la prévention des violences intercommunautaires. «Nous Congolais, Rwandais, Angolais sommes responsables de nos tueries et nous devons réfléchir, proposer, entreprendre face au génocide latent dans chacun de nos Etats», a déclaré le président congolais Pascal Lissouba à l'ouverture de ce forum. Pasteur Bizimungu a pour sa part dénoncé l'indifférence des Etats d'Afrique centrale et de l'ONU devant les massacres ethniques dans son pays. «On a massacré des gens pendant quatre mois dans mon pays, dans l'indifférence des Etats voisins et devant les forces de l'ONU. On a violé la déclaration universelle des droits de l'homme (...) L'Afrique a pu se mobiliser contre l'apartheid, comment ne peut-elle se mobiliser contre le génocide et les violations répétées des droits de l'homme», a-t-il déclaré.

JOURNALISTE IVOIRIEN LIBÉRÉ

Abidjan (AFP) — Le directeur de publication de l'hebdomadaire ivoirien Le Changement (opposition) David Delwa Gogbé, écroué depuis sept mois, a été libéré hier, a-t-on appris auprès de la direction de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA). M. Gogbé, qui était le dernier journaliste emprisonné, avait été condamné en mai à un an de prison pour diffamation envers un dignitaire du régime. La semaine dernière, le président Henri Konan Bédié avait signé un décret de grâce devant bénéficier à 2000 prisonniers, dont trois journalistes d'opposition condamnés pour délit de presse. Deux d'entre eux ont été libérés vendredi.

NOUVEAU PARTI AU SALVADOR

San Salvador (service espagnol de l'AFP) — Le Salvador comptera un «nouveau parti», né de la crise qui secoue depuis quelques mois l'ancien FMLN (Front Farabundo Martí de Libération Nationale), ancienne guérilla dont les cinq composantes ont commencé à se disloquer; en effet, l'ERP (Courant évaluateur du peuple) et la Résistance Nationale ayant décidé de quitter le FMLN, il ne restait plus que les FPL (Forces populaires de libération), le Partio Comunista et le Parti des Travaux d'Amérique centrale. Depuis dimanche, c'est l'ancien commandant de guérilla Leonel Gonzalez (de son vrai nom Salvador Sanchez) qui dirige ces trois formations restantes dont 500 militants viennent de se doter d'une plate-forme d'orientation social-démocrate en vue des élections législatives et municipales prévues en 1997.

ACCORDS HAÏTI-WASHINGTON

Port-au-Prince (AFP) — Les États-Unis ont signé hier avec le gouvernement haïtien deux accords de coopération d'un montant de 15,75 millions de dollars. Les deux accords ont été signés à l'occasion d'une visite officielle de trois jours à Port-au-Prince de l'administrateur de l'agence américaine pour le développement international (USAID) Brian Atwood. Le premier accord portant sur 15 millions de dollars, signé avec le premier ministre Smarck Michel et le ministre des Finances Marie-Michèle Rey, est destiné à soutenir la balance des paiements d'Haïti. Ce nouveau don — une première tranche de 15 millions de dollars a déjà été accordée par l'USAID au même titre — peut être utilisé par Haïti pour l'achat de carburant ou le paiement du service de sa dette une fois que le paiement des arriérés dus (au FMI et à la Banque mondiale et à la BID, Banque interaméricaine de développement) par le gouvernement de Port-au-Prince aura été effectué, a-t-on indiqué de source américaine.

TOUJOURS LA PEUR À TIMOR

Genève (AFP) — L'Indonésie doit impérativement créer une police civile au Timor oriental ou règne «actuellement un climat de peur et de soupçon», estime un spécialiste des droits de l'homme à l'ONU dans un rapport publié ce week-end à Genève. Le massacre de civils indésirables par l'armée, le 12 novembre 1991 à Dili, fut «une opération militaire délibérément planifiée», estime le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions sommaires Bacre Waly Ndiaye, rendant compte de sa visite en Indonésie en juillet dernier. M. Ndiaye demande à Djakarta de «mener une enquête complète, rapide et impartiale», la précédente ayant «manqué d'indépendance, d'impartialité et de professionnalisme». Il note en particulier la quasi-impunité dont ont bénéficié les soldats impliqués. Il estime nécessaire de protéger les témoins des violences et arrestations. Le rapporteur spécial note que les conditions qui ont conduit au massacre de Dili persistent.

ALGER SUSPEND UN JOURNAL

Tunis (Reuter) — Les autorités algériennes ont décidé de suspendre le quotidien francophone L'Opinion pour avoir publié un document qu'il présentait comme un projet de loi électorale pour le prochain scrutin présidentiel, a-t-on appris hier auprès du journal. «Le ministère de l'Intérieur nous a informés que le journal avait été suspendu pour 40 jours», a dit un membre de la rédaction du quotidien. Tiré à quelque 40 000 exemplaires, L'Opinion avait publié récemment le texte d'un présumé projet de loi électorale pour les présidentielles algériennes prévues avant la fin 1995. Le porte-parole du gouvernement, Ahmed Attaf, a qualifié hier la publication de ce texte de «manipulation manifeste» en confirmant la suspension du journal, sans en préciser la durée.

BURUNDAIS MASSACRÉS

Bujumbura (Reuter) — Huit Burundais, pour la plupart des Tutsis, ont été abattus dimanche soir par des hommes en uniforme à Musaga, un faubourg sud de la capitale Bujumbura, ont déclaré des témoins hier. L'une des victimes, un ancien militaire, a de plus été décapitée et son cœur a été arraché. Des balles sont allées frapper les murs de maisons avoisinantes et plusieurs véhicules ont été pillés. De source proche des services de sécurité, on précise que les agresseurs étaient des extrémistes hutus, l'ethnie dominante au Burundi, proches de Leonard Nyangoma, un ancien ministre de l'Intérieur en exil qui a formé un parti d'opposition doté d'une branche armée. Quelque 50 000 Tutsis et Hutus ont été massacrés au Burundi à la suite de l'assassinat du président Melchior Ndadaye en octobre 1993. Celui-ci fut le premier président burundais élu démocratiquement.



Radovan Karadzic a accueilli hier à Pale Jimmy Carter et sa femme Rosalynne.

Les Serbes proposent une trêve de quatre mois

Pale (AFP) — Les Serbes de Bosnie ont proposé hier un cessez-le-feu immédiat pour une durée de quatre mois et des discussions pour aboutir à des négociations de paix sur la base du plan de paix du Groupe de contact, a annoncé l'ancien président américain Jimmy Carter.

Cet «accord» ferait partie d'un plan préparé avec beaucoup de soin pour le retrait des troupes qui s'affrontent, comportant l'interposition de forces de l'ONU entre les deux camps, a ajouté M. Carter dans un communiqué commun signé avec le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, à Pale, fief des Serbes de Bosnie.

M. Carter a précisé qu'il s'agissait de propositions unilatérales des Serbes de Bosnie et qu'il les présenterait aujourd'hui au gouvernement de Sarajevo. Le texte ne mentionne pas la situation dans la poche musulmane de Bihac (nord-ouest) où une offensive serbe est en cours contre l'armée gouvernementale (à majorité musulmane).

M. Carter a déclaré par ailleurs à la presse qu'il avait l'intention de recommander la levée des sanctions contre les Serbes de Bosnie s'ils appliquaient vraiment les termes de ce communiqué commun. «Si les Serbes démontrent leur bonne foi pendant le cessez-le-feu, respect l'ouverture de l'aéroport, le libre-passage des

convois, la protection des droits de l'homme et ont la volonté de libérer les prisonniers, à mon avis, l'ONU devrait rapidement lever les sanctions», a-t-il dit.

L'ancien président américain, qui s'est lancé dans une mission de médiation depuis dimanche à la demande de M. Karadzic, a précisé que les Serbes de Bosnie ont convenu qu'une fois que la cessation des hostilités serait effective, ils négocieraient un accord de paix global en prenant comme base le plan du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne).

Les négociations seront conduites «sous les auspices du groupe de contact», a ajouté M. Carter.

«Pendant cette période, a-t-il dit, il y aura continuation de la libre-circulation des convois et ouverture de l'aéroport de Sarajevo».

La période de cessez-le-feu dans l'immédiat sera de quatre mois, mais elle pourra être renouvelée par accord mutuel, a poursuivi M. Carter en notant que les Serbes avaient tenté de parvenir à une trêve de douze mois alors que le gouvernement de Sarajevo proposait trois mois.

M. Carter a insisté sur le fait que «l'accord» devait encore être étudié par les autorités de Sarajevo, tout en se déclarant «ravi des progrès qui ont été faits».

La Tchétchénie bascule dans la guerre totale

Grozny (AFP) — Après de timides tentatives de négociations et quelques jours de répit dans les combats, la république indépendantiste de Tchétchénie a basculé hier soir dans une confrontation armée généralisée avec Moscou.

Hier, des avions russes ont lancé quatre bombes sur le centre de la capitale tchétchène Grozny, faisant au moins un tué et huit blessés parmi la population civile.

Dans le même temps les forces russes, qui étaient restées stationnées ces derniers jours à une quinzaine de km au nord-est de Grozny, près du village de Petropavlovskaja, progressaient de plus de près de 10 km avec l'appui de l'artillerie lourde et d'hélicoptères.

En fin de journée, alors que la neige et le brouillard tombaient sur la petite république caucasienne, elles étaient parvenues à moins de 10 km du centre de Grozny, et à moins de 5 km d'un carrefour stratégique qui leur permettrait de bloquer également la principale route menant vers l'est, vers la république russe du Daghestan.

A 20 km au nord-ouest de Grozny également, après avoir pilonné dans la nuit les positions tchétchènes en contrebas du village de Dolinski, les troupes russes avaient progressé de 5 km environ vers Grozny.

Ces percées sont intervenues alors que depuis dimanche soir les forces russes — fortes de 25 000 à 40 000 hommes — multiplient les attaques contre les positions tchétchènes: aussi bien sur les abords de la capitale que sur des sites stratégiques comme la tour de la télévision tchétchène, porte-voix du pouvoir indépendantiste du président Djokhar Douaïev, une centrale d'alimentation électrique, ou encore une des principales casernes des forces indépendantistes au sud-est de Grozny.

Même si nombre de ces attaques n'ont pas atteint leurs objectifs, elles n'en témoignent pas moins d'une escalade du conflit et semblaient réduire à néant l'espoir d'une solution négociée entre Moscou et cette petite république caucasienne qui depuis plus de trois ans rejette sa tutelle.

D'autant qu'à la détérioration de la situation sur le terrain s'est ajouté hier un net durcissement de ton de la part du Kremlin.

A l'issue d'une réunion, les ministres du gouvernement russe et le conseil de sécurité de la Russie ont conclu qu'il fallait «intensifier la liquidation et le désarmement des groupes armés illégaux en Tchétchénie» — désormais traditionnelle périphrase du gouvernement russe pour désigner les combattants fidèles au général Douaïev.

Devant la menace grandissante d'une offensive russe, les responsables tchétchènes ont répondu avec l'intériorité et l'obstination qui les caractérisent depuis l'arrivée des blindés russes dans la république musulmane le 10 décembre dernier.

«Qu'ils intensifient autant qu'ils veulent le désarmement de nos forces, nous aussi nous intensifions nos préparatifs», a indiqué hier soir Movladi Oudougov, le porte-parole du gouvernement tchétchène.

Trois motions de censure déposées contre Berlusconi

Rome (AFP) — Trois motions de censure contre le gouvernement de Silvio Berlusconi ont été déposées hier, à quelques heures d'intervalle, à la chambre des députés à Rome, l'une portant la signature de l'un des partis de la majorité gouvernementale, la Ligue du nord.

Le chef du gouvernement a aussitôt riposté, dénonçant «la ruse» de la Ligue du nord (fédéraliste) dirigée par Umberto Bossi, et appelant les Italiens à «manifeste silencieusement» dans les villes du pays, une fois que «la trahison» de la Ligue du Nord

«aura été consommée». Il a appelé à de nouvelles élections afin que la parole revienne aux électeurs.

Les trois motions de censure ont été présentées séparément, l'une par la Ligue du Nord qui s'est alliée pour l'occasion avec le Parti populaire italien (PPI, ex-démocrate chrétiens, opposition), l'autre par le groupe progressiste dominé par le Parti démocratique de la gauche (ex-PCI), et la troisième par le mouvement d'extrême gauche Refondation communiste (marxiste).

Ces trois motions seront discutées lors d'un débat qui doit se dérouler entre demain et vendredi, après l'adoption définitive du budget 1995 par la Chambre et après une communication que doit faire devant les députés le président du Conseil.

Elles ne seront cependant discutées que si M. Silvio Berlusconi décide de ne pas soumettre sa communication à un vote de confiance.

Au moment où ces motions étaient déposées, Silvio Berlusconi s'adressait à ses partisans dans un théâtre de Milan (nord),

pour dénoncer le retournement d'alliance opéré par la Ligue du Nord, et appeler au jugement des urnes afin que «la parole revienne aux électeurs».

«La ruse ne doit pas payer», a déclaré le président du Conseil. «Si la trahison des élections du 27 mars était consommée», a-t-il ajouté, «ceux qui ont voté pour la majorité actuelle défileraient en silence, pendant des heures et des heures, à Rome, à Milan et dans les autres villes, pour refuser la prévarication, l'intolérance et la ruse antidémocratique».

PÉROU

Le divorce est consommé au sein du Sentier lumineux

Lima (AFP) — Pour la première fois, un haut dirigeant de Sentier lumineux a reconnu qu'une scission était intervenue au sein de l'organisation maoïste entre partisans de la poursuite de la «guerre populaire» et partisans de négociations de paix avec le gouvernement.

La publication, le 1er octobre 1993, d'une lettre attribuée au fondateur emprisonné du Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux (PCP-SL), Abimael Guzman, et proposant au président Alberto Fujimori la négociation d'un «accord de paix», avait provoqué de sérieux remous au sein l'organisation.

Depuis lors, le Sentier paraissait déchiré entre «opportunistes de droite» (favorables à la paix), majoritaires parmi les militants détenus, et «liquidateurs de gauche» (partisans de la lutte armée), dominants dans l'appareil clandestin. Mais le mot de scission n'avait jamais été prononcé.

Tout au plus savait-on qu'à l'étranger, les structures de soutien à la «guerre populaire», qui réunissent les sympathisants et les militants exilés du PCP-SL, s'étaient dédoublées ces derniers mois, chacune des factions rivales opposées ayant formé ses propres comités.

C'est l'ex-numéro deux du Sentier, Osmane Morote Barrionuevo, emprisonné depuis 1988 et détenu au pénitencier de Yanamayo, près de Puno (sud du Pérou), qui s'est chargé dimanche de rendre publique la rupture entre les deux factions, en accusant les partisans de la lutte armée et leur leader, Oscar Ramirez Durand alias «Feliciano», d'avoir «trahi» Guzman et formé «un bloc scissionniste».

«Feliciano conduit une politique opportuniste, et pour cette raison, il n'appartient déjà plus» au PCP-SL, a-t-il indiqué aux journalistes de la quatrième chaîne de télévision, au cours de la première interview de responsables du

Le mouvement est déchiré entre opportunistes de droite et liquidateurs de gauche

une intensité à laquelle les Péruviens n'étaient plus habitués.

Et certains n'excluent pas qu'Abimael Guzman lui-même, s'il est bien l'auteur des lettres qui lui sont attribuées, paraisse prochainement devant les micros et les caméras pour dénoncer à son tour les amis de «Feliciano» et les priver ainsi d'une certaine «légitimité».

Plusieurs embuscades ou tentatives d'embuscades ont en effet été signalées dans les dernières semaines, dont l'une s'est soldée par la mort de 14 militaires et de plusieurs civils. Par ailleurs, les services de renseignement font état de regroupements des forces maoïstes, qui pourraient annoncer une recrudescence de la violence politique.

"L'art de vivre la différence"

PHILIPPE CHARRIOL

Joailleur Lou Goldberg
1215, avenue Greene, Westmount
Téléphone : (514) 935-4612

AGENDA CULTUREL



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — La cloche et l'idiot 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30 — La princesse des cygnes 13h, 15h, 17h — Fiction pulpeuse 20 h 30 — Junior 13h, 16h, 19h, 21 h 15 — Entretien avec un Vampire 19h, 21 h 30 — Richard et le secret des livres magiques 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — Frankenstein (v.f.) 21 h 15 (sauf le 22 déc, 21 h 30) — Miracle de la 34e rue 13 h 30, 16h, 19h, 21 h 30 (sauf le 22 déc, 13 h 30, 16 h)

BROSSARD: (849-3456) — Harcèlement sam. et dim, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30 — La princesse des cygnes sam, dim, 12 h 30, 15h — Junior sam, dim, 12 h 30, 15h — Junior sam, dim, 12 h 45, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 30; sem. 19 h 15, 21 h 30 — Dumb and Dumber sam, dim, 13h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40; sem. 19 h 30, 21 h 40

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Zone critique 19h, 21 h 30; sam, dim, 13h, 17h, 19h, 21 h 30 — La princesse des cygnes sam, dim, 12 h 30, 15h — Harcèlement sam, dim, 16 h 30, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — Junior sam, dim, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 14 h 40 — La cloche et l'idiot sam, dim, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — Le roi lion sam, dim, 13h, 15h, 17h — La porte des étoiles 19h, 21 h 30 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — La fille de d'Artagnan ven. au mar, 19h, 21 h 20 — Miracle on 34th Street sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h 10 — Mixed Nuts mer, jeu, 19h, 21 h 20 — Junior (v.a.) sam, dim, mar, mer, 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 25; ven. lun, jeu, 19h, 21 h 25 — Junior (v.f.) sam, dim, mar, mer, 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 25; ven. lun, jeu, 19h, 21 h 25 — The Pagemaster sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15; ven. lun, jeu, 19 h 15 — Pulp Fiction 20 h 50 — Dumb and Dumber sam, dim, mar, mer, 13h, 15 h 05; 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; ven. lun, jeu, 19 h 15, 21 h 30

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — André sam, dim, lun, mar, mer, jeu, 23 h 45 — Zone critique 14 h 45, 16 h 55, 19 h 21 h 45; ven. 12 h 30, 14 h 45, 16 h 55; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Drop Zone 19 h 35, 21 h 05; sam, dim, lun, mar, mer, jeu, 14 h 50, 17 h 05; 19 h 15, 21 h 45; ven. 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05; dern. rep. ven. sam, 0 h 05 — Lion King 13 h 25, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 25; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Jurassic Park sam, dim, lun, mar, mer, jeu, 11 h 15 — Interview with the Vampire 13 h 30, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35; dern. rep. 23 h 35 — The Pagemaster ven. sam, dim, lun, mar, 13 h 35 — Les aventures de bébé sam, dim, lun, mar, mer, jeu, 11 h 30 — La porte des étoiles ven. sam, dim, lun, mar, 16h, 19h, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 50 — Richie Rich mer, jeu, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30 — Low Down Dirty Shame ven. sam, dim, mar, mer, jeu, 13 h 20, 15 h 25, 17 h 35, 19 h 45, 22h; lun, 13 h 20, 15 h 25, 22h; dern. rep. ven. sam, minuit — Baby's Day Out sam, dim, lun, mar, mer, jeu, 11 h 30

CINÉ-CAMPUS: 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — Harcèlement sam, dim, mar, mer, jeu, 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. 19h, 21 h 30 — Junior sam, dim, mar, mer, jeu, 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45; ven. lun, 19 h 30, 21 h 45 — Miracle de la 34e rue sam, dim, mar, mer, jeu, 13 h 30, 16 h 30, 19h, 21 h 15; ven. lun, 19h, 21 h 15 — La princesse des cygnes sam, dim, mar, mer, jeu, 13h, 15h, 17h — Entretien avec un Vampire 19h, 21 h 30 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, mar, mer, jeu, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — Rivière sauvage 19 h 10, 21 h 20 — Le professionnel sam, dim, mar, mer, jeu, 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30; ven. lun, 19h, 21 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — Dumb and Dumber 13 h 30, 14h, 16h, 16 h 30, 19h, 19 h 15, 21 h 15, 21 h 30 — Junior 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 20 (sauf le 21 déc, 13 h 45, 16 h 15, 21 h 30) — Little Women mer, jeu, 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 20

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — Le spécialiste 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 15 — Miracle de la 34e rue sam, dim, 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 20; sem. 19 h 10 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30; sem. 19 h 30 — Le professionnel 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam, 23 h 30 — La princesse des cygnes sam, dim, 13 h 05, 14 h 50, 16 h 45 — Entretien avec un vampire 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Parenti Serpenti (v.o. s.t.f.) sam, dim, 13 h 30, 16h, 19 h 15, 21 h 45; sem. 16h, 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Le professionnel sam, dim, 13 h 40, 16 h 10, 19h, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30 — Parenti Serpenti (v.o. s.t.f.) sam, dim, 13 h 30, 16h, 19 h 15, 21 h 45; sem. 16h, 19 h 15, 21 h 45

CINÉMA OMNI: 1564, St-Denis (496-6895) — Salle 1: La fête des Rois 18 h 30, 20 h 30 — Salle 2: Quand l'amour est gai 18 h 45, 20 h 45

CINÉMA PARADIS: 8215, Hochelaga (354-3110) — Les petits génies 18h — Le retour du lince perdu 18 h 10 — Le Masque 19 h 15 — Point de chute 20h — Quand les gamins s'en mêlent 20 h 10 — Vrai mensonge 21 h 15 — Filé du temps 22h — Témoins silencieux 22 h 10

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001) — Du 9 décembre au 25 janvier (sauf le 24, 25, 31 décembre et 1er janvier): Anna: 6-18, Nikita Mikhailov (premier) 19 h 15 et 21 h 30; sam, et dim, supplémentaires à 13h, 15h et 17 h

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine O. (875-7284) — Reservoir Dogs 15h — Velazquez's Little Museum (Lalala Human Steps), Bernar Hébert 17h, 19 h 15 — Eat Drink Man Woman, Ang Lee 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — Dumb and Dumber sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 14h, 16 h, 16 h 30, 19h, 19 h 15, 21 h 30, 21 h 40; ven. lun, jeu, 19h, 19 h 15, 21 h 30, 21 h 40 — Miracle on 34th street 19h — Trapped in Paradise 21 h 10 — The Pagemaster sam, dim, mar, mer, 14h, 15 h 45, 17 h 20 — Junior (v.a.) sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16h, 19 h 05, 21 h 30; ven. lun, jeu, 19 h 05, 21 h 30 — The Professional 19h, 21 h 30 — The Swan Princess sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: La princesse des cygnes sam, dim, 13h, 14 h 50, 16 h 45; sem. 17 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 18 h 45, 21 h 20; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. sam, 23 h 40 — Harcèlement sam, dim, 13 h 10, 15 h 40, 19 h 05, 21 h 30; sem. 19 h 05, 21 h 30 — Dern. rep. ven. et sam, 23 h 45 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15; sem. 19 h 05, 21 h 15; dern. rep. ven. sam, 23 h 45 — Le roi lion sam, dim, 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15; sem. 17 h 30, 19 h 15 — Star Trek: Generations (v.f.) 21 h 10; dern. rep. ven. sam, 23 h 35 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; dern. rep. ven. sam, 23h — Zone critique sam, dim, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30; sem. 19 h 10, 21 h 30

secret des livres magiques sam, dim, 13h, 16 h 50 — Le professionnel 21 h 10; dern. rep. ven. et sam, 23 h 20 — Junior (v.f.) sam, dim, 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25; sem. 19 h 15, 21 h 30; dern. rep. ven. et sam, 23 h 35

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 335, de Maisonneuve E. (842-9768) — Terre des anges, György Révész 18 h 35 — City of Hope, John Sayles 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — Le spécialiste sam, dim, 13h, 16h, 19h, 21 h 25; ven. lun, mar, 16h, 19h, 21 h 25 — Mixed Nuts mer, jeu, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — Rouge sam, dim, 13 h 15, 16h, 19 h 10, 21 h 30; sem. 16h, 19 h 10, 21 h 30 — Entretien avec un vampire sam, dim, 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 35; sem. 16 h 15, 19h, 21 h 35 — Go Fish sam, dim, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10; sem. 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10 — The Professional sam, dim, 13h, 16h, 19h, 21 h 30; sem. 16h, 19h, 21 h 30 — The Child — The Paper Boy 15h, 19 h 30 — Le professionnel sam, dim, 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30; sem. 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30 — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45; sem. 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — Priscilla Queen of the Desert sam, dim, 13 h 15, 16 h 15, 19h, 21 h 30; sem. 16 h 15, 19h, 21 h 30

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — Une famille formidable 14 h 10, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30 — Harcèlement 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 35 — La fille de d'Artagnan 13 h 35, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 30 — La guerre 13 h 40, 16 h 20, 19h, 21 h 30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (648-3878) — Pirates, Roman Polanski 20 h 30

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — La cloche et l'idiot sam, dim, 13h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25; sem. 19 h 30, 21 h 20

DAUPHIN: 2396, Beaubien — Harcèlement sam, dim, 13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — Sur les traces du Père Noël sam, dim, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 20; sem. 19 h 30, 21 h 20

DÉCARIE: (849-3456) — Disclosure sam, dim, 13 h 30, 16 h 10, 19h, 21 h 30; sem. 19h, 21 h 30 — Speechless sam, dim, 14h, 16h, 19h, 21h; sem. 19h, 21h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Disclosure ven. sam, dim, lun, mar, 19 h 05, 21 h 40; mer, jeu, 21 h 40 — Lion King sam, dim, 13 h 35, 15 h 25, 17 h 20 — Dumb and Dumber 19h, 21 h 30; sam, dim, 13 h 30, 16h — Junior ven. sam, dim, lun, mar, 19 h 15, 21 h 45; mer, jeu, 19 h 15 — Speechless 19 h 20, 21 h 20; sam, dim, 13 h 50, 15 h 50 — Mixed Nuts mer, jeu, 19 h 30, 21 h 30

DU PARC: 3575, du Parc (844-9470) — Disclosure 18 h 45, 21 h 25 — Star Trek: Generations 19h, 21 h 30 — Speechless 19 h 10, 21 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (687-8095) — Star Trek: Generations 12h, 14 h 30, 17h, 19 h 30, 21 h 55 — Lion King 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50 — Low Down Dirty Shame 19 h 15, 21 h 40 — Drop Zone 12 h 10, 14 h 35, 17h, 19 h 25, 21 h 50 — The Santa Clause ven. dim, lun, mar, mer, jeu, 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19h, 21 h 20; sam, 21 h 20; dim, 12 h 05, 16 h 45 — Speechless 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 35 — Stargate ven. sam, dim, lun, mar, 13 h 35, 16 h 25, 19 h 10 — Interview with the Vampire ven. sam, dim, lun, mar, 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 21 h 30 — Disclosure 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 45

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — Pulp Fiction 13 h 15, 18 h 30, 21 h 20 — Ivan & Abraham (v.o. s.t.f.) 14h, 16 h 15, 19h, 21 h 15 — Bullets over Broadway 19h, 21 h 05 — Miracle on 34th Street 13 h 30, 16h — Shawshank Redemption 18 h 35, 21 h 20 (sauf les 19 et 21 déc, 21 h 30) — Swan Princess 13 h 30, 15 h 15, 17h

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (688-7776) — Miracle de la 34e rue sam, dim, mar, mer, 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 20; ven. lun, jeu, 19h, 21 h 20 — Richard et le secret des livres magiques sam, dim, mar, mer, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10; ven. lun, jeu, 19 h 10 — Fiction pulpeuse 21h — Entretien avec un vampire sam, dim, mar, mer, 14h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 35; ven. lun, jeu, 19 h

• CULTURE •

Expressvu: l'autre façon de regarder la télévision

PIERRE CAYOUCETTE
LE DEVOIR

Dès septembre 1995, les téléphiles jouiront d'une alternative au câble: la télédiffusion directe, du satellite au foyer.

Expressvu, l'entreprise de «divertissement et de télédiffusion en direct à domicile par satellite» créée la semaine dernière, entend en effet offrir aux Québécois et francophones hors Québec un vaste éventail de services télévisés en français, y compris ceux que les câblodistri-

buteurs retirent de leur programmation. Le nouveau service sera disponible dès septembre 1995.

En raison des limites imposées par la technologie moins récente qu'ils utilisent, certains câblodistributeurs retirent certains services français pour offrir de nouveaux canaux spécialisés en anglais. «La nouvelle technologie de radiodiffusion directe du satellite au foyer règlera ce problème», assure M. Alain Gourd, président du conseil d'Expressvu.

Depuis la semaine dernière, le câblodistributeur Rogers n'offre plus aux abonnés de la région d'Ottawa les

chaînes MusiquePlus, TV5 et Météo Média. Une vingtaine de députés libéraux ont signé une pétition demandant au câblodistributeur de revenir sur sa décision.

A partir du satellite Anik E1 de Télésat Canada, Expressvu transmettra des signaux aux domiciles dotés d'une antenne parabolique de 60 centimètres (la taille d'une grande pizza). La programmation comprendra environ 100 canaux, y compris SRC, TVA, TQS, TV5, MusiquePlus, le Réseau des sports (RDS) et le Réseau de l'information (RDI). La nouvelle société n'a pas fait savoir quel serait le tarif mensuel, tout en précisant qu'il serait

concurrentiel. On sait toutefois que l'antenne parabolique coûtera moins de 1000 \$ et qu'il sera du reste possible de la louer. On prévoit que d'ici à septembre prochain, quelque 100 000 foyers profiteront de cette nouvelle technologie.

La société Expressvu œuvrait sous le nom de DTH (Direct-To-Home) depuis le mois de mai. BCE Inc. et Tee-Comm Electronics possèdent chacune un tiers des actions. L'autre tiers des actions est détenu par Western International Communication (WIC) et par Les communications par satellite canadien (Cancom).

L E T T R E S

Des bretelles sur le crédit de qui?

Quand Robert Lévesque évoque
«l'aide des ministères fédéraux» pour les voyages
des artistes québécois à l'étranger

En citant en exemple quelques artistes québécois désormais renommés dans le monde, Jacques Parizeau, comme le si humble René Lévesque en de nombreuses occasions avant lui dans le passé, a voulu montrer de quels succès sont capables des Québécois. (Plus «baveux», Parizeau aurait pu ajouter: avec un peu d'aide des gouvernements... Qu'est-ce qu'il se serait fait ramasser, hein?)

Mais toujours est-il que le généralement excellent et toujours très indépendant critique de théâtre du *Devoir*, Robert Lévesque, s'est mis en frais, dans son article du 13 décembre dernier, de rabattre cette «suffisance» (vieille rengaine) de Parizeau.

La raison: sans l'argent du fédéral, les voyages des artistes québécois à l'étranger se compteraient sur les doigts d'une main depuis 20 ans.

Au cours des derniers 20 ans, pour considérer la même période que le commentateur, Jacques Parizeau a détenu une part importante du pouvoir provincial pendant à peu près huit ans. S'agissant de l'aide du gouvernement du Québec aux voyages à l'étranger des artistes québécois, le souverainiste Parizeau pourrait donc accuser dans une large mesure le provincialiste Bourassa d'avoir ratatiné la mission de la Délégation du Québec à Paris et des autres organes de l'État québécois chargés de relations culturelles avec le reste du monde. Ce n'est pas ce que Parizeau a fait, que je sache.

Le premier ministre s'est-il vanté de la contribution exceptionnelle des gouvernements péquistes au rayonnement à l'étranger des artistes québécois? Non, pas davantage.

Alors moi, j'aurais une question pour Robert Lévesque: d'où viennent les dollars que le gouvernement d'Ottawa dépense si libéralement en

matière de culture?

Le journaliste connaît très bien la réponse: des taxes et des impôts des contribuables du Canada, y compris les quelques millions de Québécois et Québécoises qui ont voté et voteront pour la souveraineté, mais qui ont jusqu'à présent continué d'envoyer environ la moitié de leurs impôts et taxes au fédéral. Pour le reste, la manne d'Ottawa, c'est de l'argent emprunté. Et tout cet argent dépensé sert en bien des domaines à faire péter des bretelles fédérales...

Pour 25 000 \$ obtenus du provincial, le magasinage au fédéral rapporte 50 000 \$ rappelle Robert Lévesque aux filles muettes qui pourraient avoir oublié quelle main se coule le mieux nos artistes... avec de l'argent qui ne vient pas moins des mêmes poches.

Robert Lévesque ne s'abaisse pas à laisser entendre qu'il faudrait dire merci et bravo au pouvoir fédéral d'accorder à des Québécois des subventions avec leur propre argent, et de dépenser dans plusieurs domaines qui ne devraient pas être tellement ceux du fédéral.

Alors, il ne manquerait plus qu'on s'abstienne de se réjouir des beaux résultats, les fois où il s'en produit.

Même si on pourrait aisément trouver ridicule de confondre le succès de quelques carrières avec le succès d'un peuple, et même si à la limite le gouvernement du Québec n'avait pas versé une sacrée cenne pour aider des artistes québécois à voyager à l'étranger, il me semble que ce serait là des raisons insuffisantes pour qu'un premier ministre québécois doive s'abstenir d'attirer l'attention de ses compatriotes sur le succès que connaissent des artistes québécois de par le monde.

Pierre Croteau
Québec

La PASSION DE LA FAMILLE EN SIX PORTRAITS CONTEMPORAINS

Variations sur un thème familial

UN FILM DE CARMEN GARCIA ET GERMAN GUTIERREZ

À la SRC
Mardi
20 décembre
19 heures



JOSÉE BEAUDET, PRODUCTRICE

« La caméra nous plonge dans l'univers de gens qui ont choisi de composer leurs familles sur un mode très personnel, fondé sur les liens du sang, du cœur ou de l'esprit. »



L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA :
TÉMOIN, HIER ET AUJOURD'HUI



PAULE DES RIVIÈRES

VARIATIONS SUR UN THÈME FAMILIER

Un documentaire de l'Office national du Film, très bien fait, sur sept univers familiaux différents. Illustration des mutations qui s'opèrent à l'intérieur de la famille et invitation, à travers ces touchants portraits, à la tolérance.

Radio-Canada, 19h

MONTRÉAL P.Q.

Dernière émission de la série. Le chanoine Odilon fait des adieux touchants. Fleur-Ange oublie Urban et Edmond complète son virage à 180 degrés en... et puis je ne le dirai pas!

Radio-Canada, 20h



Une des variations familiales proposées ce soir par l'ONF.

RICHARD TUCKER OPERA GALA: AMERICAN VOICES

Accompagnés par des membres de l'orchestre du Metropolitan Opera dirigés par Daniel Oren, une batterie de chanteurs dont Samuel Ramey et Birgit Nilsson interprètent des airs d'opéras de Verdi, Donizetti, Moussorgsky et Ambroise Thomas.

PBS-57, 20h

LE CHOC DU PRÉSENT

Reportage sur cinq grandes villes du tiers monde et la lutte qu'elles mènent pour créer de l'emploi et redonner espoir à des millions de gens des bidonvilles.

Radio-Québec, 21h



CINÉMA
AU PETIT ÉCRAN

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 (2) 4 (3)	L'Odyssée fantastique	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir		Variations sur un thème familial		Montréal P.Q. / Dernière		À tout prix		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:20)	Découverte (23:25)
TVA	5 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / ...mon grand chum était là! (16:00)	Le Meilleur de Mongrain	Le TVA	Secrets de famille		Cinéma / DRÔLE D'AMOUR (5) avec Gene Wilder, Christine Lahti		Minisérie / Money (3/4)		Ad Lib / Tézé Montcalm, Jean-Claude Germain, Normand Brathwaite, Pierre Verville		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)			
RQ	15 (17) 24 (30) 45	Pacha / Les Bisounours	Charlie Brown	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice	Montagne	Bergerac		Le Choc du présent	Mode d'emploi	Plaisir de lire	Téléservice			
TQS	20 (30) 45	Relevez le défi (16:00)	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Rude Luck, Emeline Michel, Gavin McLeod, Guy Richer	Les Simpson	Cinéma / UNE VICTOIRE SPÉCIALE (4) avec John Larroquette, Kathy Baker		Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra				
CBC	5 (6) 4	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Charlie Brown (5) Inside Qc	Moles Christmas	the 5th estate	Witness		CBC Prime Time News	News	Empty Nest			
CTV	8 (13) 12	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Full House	Home Imp.	Roseanne	John Larroquette	W5 / Conversation with the Prime Minister	CTV News	Nightline		
ABC	13 (22)	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Full House	Me and the Boys	Home Improvement	Grace Under Fire	NYPD Blue	News	Night... (23:35)	Murphy Brown
CBS	3 (8) 5	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	Rescue 911	Cinéma / JANEK: A SILENT BETRAYAL avec Richard Crenna, Helen Shaver							
NBC	8 (10)	Real Stories	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!								
PBS	33 (57)	Aladdin	The Ricki Lake Show		NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Wings	Something Wilder	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC				
ONT	33 (57)	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition		Price Is Right	Extra...									
PBS	57 (63)	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	Richard Tucker All Italian Opera Gala	Great Performances				Eastenders	Van der Valk		
TSN	24 (24)	The Young and the Restless	Global News													
RDS	24 (24)	Art / Nature...	Pingu / Chicken	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Inquiring	Yellow Brick	Studio 2	National Geographic	Vital Signs		What	Anglo-Saxon		
TV5	24 (24)	1994 Enduroseries Racing	Trailside	Women in...	Sportsdesk	Inside Sports	NBA Action	Basketball NBA / Nets - Knicks					Auto Racing	Sportsdesk		
CF	24 (24)	Football / Cowboys - Saints (15:30)			Sports 30	Sport en crise	Pêche safari						Badminton	Sports 30	Sport en crise	
MP	24 (24)	Pyramide	Carnets...	Journal FR3	Des Chiffres / ...	Cuisine / ...	Journal FR2	Les Gens d'à côté	Paris lumières	Taratata	Tell... (22:10)	Le Soir 3	Visions (22:55)	Alice (23:15)		
MM	24 (24)	Les Intépidés	Schtroumpfs	Cinéma / LE GNOME-MOBILE (5)												
SE	24 (24)	Musique Vidéo (16:00)		Planète Rock												
YTV	24 (24)	The Wedge	VideoFlow	R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow										
TVI	24 (24)	Mauvais Garçon (16:20)		Les Chassés-croisés (17:50)												
TALC	24 (24)	Superhuman	Batman	Rugrats	Santa Calls	The Bears...	Snowy River: The McGregor	Zorro	Littest Hobo	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.		
	24 (24)	Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Journal de...	Question de...	Watatatow	Roulette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Psychotron	Black Jack 21	Roulette VIP	Psychotron	Miroir, Miroir
	24 (24)	Lightning Jack (16:30) (18:30) (20:30) (22:30)					No Escape (19:00) (21:30)									American Blonde

*DRÔLE D'AMOUR

(Funny About Love), É.-U. 1990. Comédie sentimentale de L. Nimoy avec Gene Wilder, Christine Lahti et Mary Stuart Masterson. Les hauts et les bas d'un jeune couple qui tente sans succès d'avoir un enfant.

TVA 19h (2h)

UNE VICTOIRE SPÉCIALE

(One Special Victory), É.-U. 1991. Drame psychologique de S. Cooper avec John Larroquette et Christine Eubank. Condamné pour vandalisme, un coureur de jupons est obligé d'effectuer du travail communautaire en entraînant une équipe de basketball composée d'handicapés.

TQS 20h (2h)

JANEK: A SILENT BETRAYAL

É.-U. 1994. Drame policier avec Richard Crenna, Helen Shaver et William Shatner. Janek tente de résoudre un meurtre commis dans le quartier branché de Soho à New York.

CBS 21h (2h)

DEATH OF A SALESMAN

É.-U. 1985. Drame psychologique de V. Schloendorff avec Dustin Hoffman, John Malkovich et Kate Reid. Déçu par l'échec de ses ambitions professionnelles et paternelles, un commis voyageur a la tentation du suicide.

PBS 23h (2h15)

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE

MÉDIAS

Radiomédia: où est passée l'information «différente»?

Le milieu demande au CRTC d'exiger des garanties

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Près de trois mois après l'abolition spectaculaire de six stations de radio AM, plus personne ne conteste l'alliance des réseaux Radiomutuel et Télémedia. Tout le monde, en revanche, exige des garanties sur la qualité de l'information «différente» promise par les dirigeants de Radiomédia.

Ces dirigeants, qui comparaissent hier devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'ont pas dissipé la brume entourant leur nouvelle agence d'information, offerte lors de l'annonce de la fusion en guise de gage d'amélioration de l'information radio au Québec.

Pourquoi, a par exemple demandé un des trois commissaires chargés d'étudier la demande de licences du réseau Radiomédia et des stations CKAC et CHRC, placer trois animateurs vedettes, qui coûtent fort cher, à l'animation d'une même émission, au lieu d'investir davantage dans le secteur de l'information?

Le commissaire Yves Dupras s'est fait répondre de façon quelque peu cinglante: «Si nous pouvons mettre quatre animateurs par émission, peut-être le ferons-nous, a riposté M. Raynald Brière, vice-président de Radiomédia. Il nous faut des programmes forts, avec des personnalités fortes».

D'autres intervenants, dont les syndicats des employés de CJMS et ceux de CKAC ainsi que la Fédération professionnelle des journalistes

du Québec ont prié le CRTC d'accorder des conditions à l'octroi des licences demandées.

«La fusion des réseaux, estime M. Alain Saulnier, président de la FPJQ, doit être un pas en avant pour l'information. Pas un recul».

Selon la Fédération, le CRTC doit exiger que des budgets importants soient consacrés à la future agence, que les régions soient bien pourvues et que la couverture de deux parlements à Québec et à Ottawa soit de nouveau assurée.

Maximiser les effectifs

Ce point, parce qu'il est concret, et considéré comme un exemple de la manière de faire du nouveau réseau, a donné lieu, hier, à plusieurs interventions. Radiomédia s'est employé à convaincre les commissaires qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un journaliste permanent dans les deux capitales politiques mais qu'il était suffisant d'y envoyer un journaliste lorsque le besoin s'en faisait sentir.

«La vie politique ne s'effectue pas seulement sur les collines parlementaires (...) Nous voulons maximiser nos effectifs», a plaidé M. Brière, peu ému par les remarques voulant qu'un journaliste permanent plutôt qu'un pigiste ou un généraliste fasse un meilleur travail.

Les dirigeants avaient tout de même, dans leur poche, un petit cadeau: un magazine d'affaires publiques de 30 minutes, diffusée le week-end, verra le jour au début de 1995 à CKAC.

Les interventions d'hier ont permis de vérifier que patrons et jour-

nalistes ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Les présidents des syndicats d'employés de CKAC et de CJMS (la fusion de leurs entreprises n'a pas provoqué la fusion des syndicats) ont contesté les chiffres avancés par la partie patronale. Lorsque Radiomédia souligne que les effectifs journalistiques de CKAC sont passés, depuis «l'alliance stratégique» du 30 septembre, de huit et demi à 14, ils ne disent pas, expliquent lesdits journalistes, qu'il y avait également 11 reporters dans la défunte salle de nouvelles de CJMS.

Lorsque Radiomédia assure que sa nouvelle agence pourra traiter de tous les sujets de la planète grâce à son réseau de correspondants, les deux présidents de syndicats, Jean Laverdière (CKAC) et Robert Fortin n'en croient pas leurs oreilles. Tout au plus, disent-ils, Radiomédia a-t-il des noms de pigistes qui peuvent intervenir, rarement de façon exclusive comme ils le prétendent. Nous n'avions personne pour suivre Jacques Parizeau à New York, ni à Toronto, ni personne pour Jean Chrétien en Chine répliquent les journalistes.

Les syndicats craignent que Radiomédia ne vende, à plus ou moins brève échéance, son agence de nouvelles. Le groupe Pelmorex, qui détient Météomédia, a d'ailleurs manifesté un certain intérêt. C'est pourquoi les employés supplient le CRTC d'exiger que la nouvelle agence produise elle-même des bulletins de nouvelles. Sinon, ce ne sera qu'une coquille vide, préviennent-ils.

EN BREF

INTÉRIM À L'ONF

On ignore toujours qui succèdera à Joan Pennefather au poste de président de l'ONF, mais Monsieur Gilles Roy, directeur général principal de l'administration à l'Office et dans la boîte depuis 30 ans, vient d'être nommé commissaire du gouvernement à la cinématographie par intérim. Il dirigera donc l'organisme d'Etat jusqu'à la nomination d'un président, nomination qui devrait, nous dit-on, être annoncée sous peu. Le conseil d'administration de l'ONF a formé un comité de sélection, ayant pour but d'émettre des

recommandations quant à cette succession.

LA BIÈRE S'AFFICHE

Le concours annuel d'affiches de la Brasserie McAuslan en est à sa première édition et bat déjà des records, à l'étonnement de ses promoteurs qui n'en espéraient pas tant. Ce concours ouvert à tous invite les participants à créer des affiches pour les bières St-Ambroise et Griffon. Plus de 500 demandes de formulaires d'inscriptions ont été traitées à quelques jours de la date limite d'inscription. Des prix de

2000 \$, 1000 \$ et 500 \$ viendront couronner les plus talentueux. Les 25 meilleures affiches seront exposées à la galerie Pink, rue Notre-Dame Ouest, où les noms des gagnants seront dévoilés le 10 janvier à 15h.

GINGER ROGERS RÉAPPARAÎT

(Reuter) — L'actrice et danseuse Ginger Rogers, figure légendaire de Hollywood, est apparue en public au Dominion Theatre de Londres à l'occasion d'un gala de charité.

À boulets rouges sur le rapport Secor

La SARDEC rejette l'approche «comptable» de l'organisme

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le rapport Secor rendu public le 28 octobre dernier n'en finit plus de recevoir des boulets rouges dans son flanc déchiré. On se rappelle que le Groupe Secor avait reçu du précédent gouvernement fédéral le délicat mandat de réévaluer les stratégies en matière audiovisuelle; télé et cinéma constituant des secteurs culturels hautement subventionnés tout autant que fragiles. Téléfilm Canada et l'ONF se retrouvaient dans la ligne de mire, décalottés, voire déculottés par ledit rapport.

L'ONF y était allé de ses véhémentes protestations après que les conclusions Secor aient mis son mode de fonctionnement et même son existence en cause. Voici que la SARDEC (Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs) répond au rapport Secor par la bouche de ses propres canons.

Absente la culture

La SARDEC s'estime aux premières lignes d'une réforme éventuelle du secteur télé, cinéma, puisqu'elle écrit les scénarios des productions audiovisuelles, et que la voix d'auteur derrière les œuvres est souvent celle de ses membres. Or l'organisme déplore que le groupe Secor n'ait pas jugé utile de la consulter, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre représentant de la communauté artistique (réalisateurs, comédiens, etc.), avant d'écrire son rapport.

Dans une réponse au Rapport adressée au ministre du Patrimoine canadien Michel Dupuy ainsi qu'à tous les partenaires de l'industrie du film et de la télévision, la société d'auteurs pointe du doigt une faiblesse fondamentale du Rapport: la notion de culture jugée quasi absente du projet. «Nulle part dans le rapport Secor, le processus de création des œuvres audiovisuelles n'est-il abordé en soi», constate le document.

Pouvons-nous considérer la culture comme un produit industriel quelconque? demandait à *Bouillon de Culture* Bernard Pivot. La SARDEC dit non. «On est un trop petit

pays pour faire vivre une industrie audiovisuelle rentable, explique la présidente de la SARDEC Louise Pelletier. Comment un rapport prétend-il nous appliquer les critères de l'industrie du soulier? Secor propose une approche essentiellement industrielle pour une production artificielle qui ne peut fonctionner qu'à coups de fonds publics», estime la présidente.

La porte-parole de SARDEC dit n'avoir rien pour sa part contre le soutien de l'Etat et lit dans les conclusions SECOR un préjugé contre l'aide gouvernementale et un but net de chercher, plutôt qu'un appui plus fonctionnel à la création, des simples pistes de compressions budgétaires. Elle regrette aussi que le Groupe Secor, en comparant le Canada, la France et le Royaume-Uni — et en jugeant proportionnellement exorbitante l'aide canadienne au secteur audiovisuel — ne tienne pas compte du fait que deux cultures cohabitent ici en deux langues, réclamant un doublement de films, de productions télé, partant des fonds supplémentaires.

Contre l'aide «automatique»

La SARDEC s'inquiète tout particulièrement du fait que SECOR mette en cause l'aide gouvernementale projet par projet et propose plutôt un système d'aide automatique aux entreprises «gagnantes» en mettant davantage l'accent sur leurs besoins plutôt que sur l'admissibilité d'un projet particulier. Ce qui nuirait entre autre à la découverte de talents neufs, comme à l'appréciation de chaque scénario.

Elle déplore aussi que le Rapport propose de sabrer dans la multiplicité des sources de financement quand ceux-ci ont l'avantage de réduire l'influence des gros bailleurs de fonds en assurant une diversité de contenus.

La SARDEC ne souhaite pas une redéfinition des rôles de Téléfilm et de l'ONF, plutôt des ajustements à des organismes qui n'ont pas oublié leur mission culturelle.

«On a éliminé les artistes du processus SECOR», conclut Louise Pelletier. Par notre réponse, nous voulons revenir aux raisons d'être de ces subventions d'Etat: la survie de notre culture».

CINÉMA



SOURCE ALLEGRO FILMS DISTRIBUTION

Le jeune Adam, interprété par Matthew Dupuis, dans *The Child*.

Un doublé à la sauvette

THE CHILD

De George Mihalka, avec Darlanne Fluegel, Martin Neufeld, M. Emmet Walsh, Matthew Dupuis. Scénario: Kurt Wimmer. Images: Rodney Gibbons. Montage: Ion Webster. Canada, 1994. 1h 29. Au Cinéplex-Centre-Ville.

THE PAPER BOY

De Doug Jackson, avec Alexandra Paul, Marc Marut, William Katt, Bridgid Lauren Tierney, Frances Bay. Scénario: David Peckinpah. Images: Rodney Gibbons. Montage: Jean Beaudoin. Musique: Milan Kymlicka. Canada, 1994. 1h37. Au Cinéplex-Centre-Ville.

FRANCINE LAURENDEAU

Le même jour, dans un même hôpital, deux femmes accouchent chacune d'un garçon. L'une est criminelle et folle. Elle n'a plus de mari. L'autre est calme et gentille, son mari est un modèle du genre, bref, ils sont tout ce qu'il y a de mieux. Pourtant, lorsqu'on les retrouve quatre ans plus tard, ils ont des problèmes. Leur fils ne communique pas. A part de brèves illuminations (un mot correctement épilé, deux notes étonnamment justes plaquées au piano), il est autiste, désespérément ailleurs. Ça tombe sur les nerfs de son grand-père, vieillard cacochyme mais observateur à qui on offre du reste pour cadeau d'anniversaire un matériel de voyeur. Ça agace le chien de la famille, qui aimerait bien jouer avec le pe-

tit garçon. Ça indispose un jeune voisin, qui le méprise et le traite en arriéré mental. Et ça exaspère la bonne, qui ne comprend pas l'indulgence des parents à son égard.

Or, voici qu'une fatalité semble s'acharner sur ceux qui manquent de patience envers cet enfant déconcertant. Le chien d'abord, le petit voisin ensuite, puis le grand-père et enfin la bonne, seront les victimes du destin. Du destin? Est-ce qu'on n'aurait pas plutôt échangé, à la naissance, les bébés? Est-ce que notre gentil couple n'aurait pas plutôt hérité d'un enfant taré, fils de deux assassins notoires? Voici le point de départ d'un succulent petit suspense canadien écrit par Kurt Wimmer, filmé par Rodney Gibbons et réalisé par George Mihalka. Ça se passe l'automne, en Nouvelle-Angleterre, dans une vieille maison aux recoins secrets.

Même si, en principe, tout baigne dans l'huile, même si les parents sont absolument convaincus qu'ils viendront à bout de l'autisme de leurs fils, la mise en scène crée subtilement un climat d'attente, une attente qui se transforme en doute avant de se transformer en inquiétude quant au personnage de l'enfant.

C'est qu'il est inquietant, ce petit garçon aux yeux morts, cet enfant parfaitement inexpressif, dont les seules activités sont le dessin et la télévision. Normal dites-vous, pour un enfant de cet âge. Ah oui? Inlassablement, il dessine dans son cahier de troublantes images de mort. Inlassablement, malgré l'interdiction de ses

parents, il regarde à la télévision toujours la même chaîne: la «Crime Channel» où, vingt-quatre heures par jour, on projette des scènes de violence qui vont facilement jusqu'au meurtre. Mais tout de même, à quatre ans, une telle lucidité, une telle persistance dans la méchanceté, c'est difficile à croire. Et en admettant qu'il y aurait eu échange à la naissance, est-ce que l'hérédité est aussi imputable? Est-ce qu'il y a vraiment un gène fatalement transmissible de la propension au crime? L'angoisse monte, habilement fouettée par un montage parallèle entre la mère qui passe une audition — elle est pianiste — et son fils seul à la maison, aux prises avec la bonne. La vérité se fera enfin jour et laissez-moi vous dire que ça va barder au grenier. Mais le dénouement est tout à fait délicieux...

The Child, de George Mihalka, est montré en programme double avec un autre long métrage d'intérêt moindre mais pas du tout mauvais où cette fois, dès la première séquence, le spectateur sait que le coupable c'est l'adolescent qui passe le journal chaque petit matin. Un blondinet obligeant et serviable à qui on donnerait le bon Dieu sans confession. Ça s'intitule *The Paper Boy* et c'est signé Doug Jackson. Malheureusement, ces deux films sortis vendredi dernier à la sauvette, je veux dire sans qu'on les ait montrés à la presse, quitteront l'affiche ce vendredi. Domage. Deux bons petits suspense pour le prix d'un, c'était peu banal et bien sympathique.

Le monde change L'ÉTAT DU MONDE AUSSI



Le seul annuaire économique et géopolitique mondial entièrement mis à jour

«... de loin la meilleure publication du genre en français. Je le recommande, sans aucune espèce de réserve, à tous ceux qui veulent élargir leurs horizons sur un monde que l'on ne connaît que trop mal.»

Claude Picher, *La Presse*

704 pages — 24,95 \$

LE DEVOIR

CKAC 730

Boréal

Qui m'aime me lise.

Variations sur le thème des cadeaux

Offrez Musiques à la carte

- 10 \$ le concert (avec achat minimum de 3 concerts)
- Un choix de 25 concerts à Montréal (janvier à mai 1995)

- Des musiques anciennes, classiques et contemporaines. Du jazz et de l'art lyrique
- Des interprètes et des ensembles professionnels d'ici

Billets en quantité limitée

RENAUD-BRAY LE DEVOIR CBF Bonjour - 690 AM

POUR OBTENIR LE DÉPLIANT OU DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: (514) 277-7466
Dépliant-programme disponible chez Renaud-Bray (à MN).

Concours Musiques à la carte

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
N° tél. _____

LES PRIX : un forfait-concert dans Charlevoix, de magnifiques livres et coffrets de disques compacts, des billets pour l'Orchestre symphonique de Montréal, le Festival international de Lanaudière et l'Opéra de Montréal.

POUR OBTENIR UN DISQUE COMPACT GRATUIT ET PARTICIPER AU CONCOURS : remplissez ce coupon, déposez-le dans l'une des librairies Renaud-Bray et recevez gratuitement le disque compact promotionnel *Musiques à la Carte* (quantités limitées). Vous pouvez également vous inscrire au concours en postant ce coupon au Concours *Musiques à la Carte*, Émission CBF Bonjour, Société Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8. Les fac-similés ne sont pas acceptés.

Le Domaine Forget de Charlevoix inc.

LE RUSTIQUE

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

OSM